



Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tel. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Photo de couverture: Parmi les plus de 300 000 réfugiés et migrants vénézuéliens qui franchissent la frontière entre l'Équateur et la Colombie, nombreux sont ceux qui passent par le poste frontière à Ipiales (Colombie). D'autres empruntent des pistes (trochas) informelles et dangereuses dans des zones rurales et franchissent des montagnes et des cours d'eau pour gagner l'Équateur. © OIM 2019/Muse Mohammed

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2021. La migration et les migrants dans le monde. Dans : *État de la Migration dans le Monde 2022* (M. McAuliffe et A. Triandafyllidou, dirs. publ.). OIM, Genève.

ISBN 978-92-9268-150-0 (PDF)

© IOM 2021



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO)*.

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

2 LA MIGRATION ET LES MIGRANTS DANS LE MONDE

Introduction

Pour décrire et analyser les mutations que connaît la migration dans le monde sous différents angles, notamment économique, social et sécuritaire (et du point de vue des cadres juridico-politiques qui y sont associés), il faut d'abord en comprendre les indicateurs fondamentaux. La migration humaine est une activité de longue date dans presque toutes les sociétés du monde. Pourtant, elle connaît actuellement d'importantes transformations. Un examen des évolutions démographiques et des changements d'échelle, de direction et de fréquence peut montrer comment évolue la migration, tout en mettant en évidence des tendances à long terme déterminées par des événements historiques ou récents.

En 2020, on estimait à 281 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde, soit 3,6 % de la population mondiale¹. Il est important de souligner qu'il s'agit là d'une très petite minorité de la population mondiale, ce qui signifie que rester dans son pays de naissance reste majoritairement la règle. La grande majorité des migrants ne franchissent pas de frontières; ils sont beaucoup plus nombreux à se déplacer à l'intérieur des pays². Cela étant, ces estimations concernent les populations de migrants, plutôt que leurs mouvements. La pandémie de COVID-19 a fait ressortir les corrélations entre la migration et la mobilité, puisque les restrictions de voyage mises en place pour lutter contre la pandémie ont entraîné une immobilité sans précédent dans le monde. Au moment de la rédaction du présent rapport (juillet 2021), de nombreux pays ont (r)établi voire renforcé les restrictions de voyage en riposte à la circulation de plusieurs variants à travers le monde, mettant ainsi à rude épreuve la résilience collective de la planète face à une crise sanitaire mondiale inédite depuis un siècle.

Lorsque les régimes de mobilité ne sont pas perturbés par une pandémie mondiale, l'immense majorité des personnes migrent à l'étranger pour des raisons liées au travail, à la famille ou aux études – dans le cadre de processus qui, pour l'essentiel, ne posent pas de problèmes majeurs, ni aux migrants ni aux pays dans lesquels ils entrent. En revanche, d'autres quittent leur foyer et leur pays pour diverses raisons impérieuses et parfois tragiques, telles qu'un conflit, des persécutions ou une catastrophe. Si les personnes qui ont été déplacées – réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – représentent une proportion relativement faible de l'ensemble des migrants, ce sont souvent elles qui ont le plus besoin d'assistance et de soutien.

Le présent chapitre, consacré aux données et tendances migratoires clés à l'échelle mondiale, ainsi qu'aux nouvelles données sur la mobilité et les voyages pendant la pandémie de COVID-19, vise à aider les décideurs, praticiens et chercheurs s'occupant des questions de migration à se faire une meilleure idée du phénomène migratoire dans son ensemble, en fournissant des informations actualisées sur la migration et les migrants. Il s'appuie sur des sources statistiques actuelles compilées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque mondiale, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Observatoire des

1 DESA, 2021a.

2 D'après l'estimation la plus récente, le monde comptait 740 millions de migrants à l'intérieur de leur propre pays en 2009 (PNUD, 2009).

situations de déplacement interne (IDMC), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Université d'Oxford³. Il donne un aperçu des données et tendances mondiales sur les migrants internationaux (populations) et la migration internationale (flux), et analyse également certains groupes de migrants – travailleurs migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et migrants portés disparus – ainsi que les rapatriements de fonds et les mesures de restriction de la mobilité afférentes à la pandémie de COVID-19.

Ce chapitre se réfère en outre à l'ensemble des données programmatiques de l'OIM, en particulier celles qui concernent les retours volontaires assistés et la réintégration, la réinstallation et le suivi des déplacements⁴. Si, d'une manière générale, ces données n'ont pas de portée mondiale et ne sont pas représentatives, elles peuvent néanmoins donner un aperçu des changements survenus dans les programmes et opérations pertinents mis en œuvre à l'échelle mondiale. En sa qualité d'organisme des Nations Unies chargé des migrations qui met en œuvre des activités relatives à tous les thèmes examinés dans ce chapitre, les données de l'OIM peuvent apporter des éclairages supplémentaires sur la migration et ses différentes dynamiques, y compris les divers besoins des migrants.

Définir la migration, les migrants et d'autres termes clés

Outre les définitions générales des termes *migration* et *migrant* que donnent les dictionnaires, il existe diverses définitions précises de termes clés de la migration, notamment dans les domaines du droit, de l'administration, de la recherche et de la statistique^a. S'il n'existe pas de définition universellement convenue de la migration et des migrants, plusieurs définitions sont toutefois largement admises et ont été élaborées dans des contextes différents, telles que celles formulées en 1998 par le DESA dans ses *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*^b. La Division de statistique des Nations Unies et un groupe de travail du Groupe d'experts en statistiques des migrations ont récemment achevé l'élaboration d'un cadre conceptuel révisé sur les statistiques des migrations internationales et de la mobilité, qui vise à orienter le processus de mise à jour des *Recommandations* de 1998, toujours en cours^c. Ce cadre conceptuel a été approuvé par la Commission de statistique des Nations Unies à sa 52^e session, en mars 2021, ouvrant la voie à la formulation de recommandations révisées sur les migrants internationaux et la mobilité qui soient mieux à même de tenir compte des différents aspects de la mobilité, y compris la migration^d. Un résumé du cadre conceptuel figure à l'appendice A.

Les définitions techniques, les concepts et les catégories de migrants et de migration s'appuient nécessairement sur des facteurs géographiques, juridiques, politiques, méthodologiques, temporels et autres. Par exemple, il est possible de définir des phénomènes migratoires sous de multiples angles, notamment le lieu de naissance, la nationalité, le lieu de résidence ou la durée du séjour^e. Ce point est important lorsqu'il s'agit de quantifier et d'analyser les effets de la migration et des migrants, quelle que soit la définition adoptée. Nous invitons le lecteur à se reporter aux sources primaires citées dans le présent chapitre pour obtenir des informations sur les définitions précises et les catégorisations qui sous-tendent les données. Il pourra aussi se reporter utilement au glossaire de la migration de l'OIM (*IOM Glossary on Migration*, édition de 2019), qui est disponible sur la plateforme des publications de l'OIM à l'adresse <https://publications.iom.int/fr/books/international-migration-law-ndeg34-glossary-migration>.

a Voir, par exemple, Poulain et Perrin, 2001.

b DESA, 1998.

c Division de statistique des Nations Unies, 2021.

d Commission de statistique des Nations Unies, 2021.

e Voir, par exemple, de Beer et al., 2010.

3 Conformément à la période sur laquelle porte ce rapport, les statistiques utilisées dans ce chapitre étaient d'actualité au 30 juin 2021, sauf mention contraire.

4 Les données de l'OIM sur les victimes de la traite d'êtres humains figurent au chapitre 10 du présent rapport.

Migrants internationaux : nombres et tendances

Le DESA effectue des estimations du nombre de migrants internationaux dans le monde. L'analyse ci-après s'appuie sur ces estimations, qui sont fondées sur les données communiquées par les États⁵. Dans leurs *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*, les Nations Unies définissent un « migrant international » comme toute personne qui change de pays de résidence habituelle, en distinguant les « migrants de courte durée » (qui se rendent dans un pays autre que celui de leur résidence habituelle pour une période d'au moins trois mois mais de moins d'un an) et les « migrants de longue durée » (qui se rendent dans un pays autre que celui de leur résidence habituelle pour une période d'au moins un an). Cependant, tous les pays n'utilisent pas cette définition dans la pratique⁶. Certains appliquent d'autres critères pour identifier les migrants internationaux, en retenant par exemple des durées minimales de résidence différentes. Les différences en matière de concepts, de définitions et de méthodes de collecte de données d'un pays à l'autre empêchent de comparer pleinement les statistiques nationales relatives aux migrants internationaux. Comme indiqué dans l'encadré ci-dessus, un examen des recommandations des Nations Unies est en cours.

Le nombre estimatif de migrants internationaux a augmenté ces cinquante dernières années. En 2020, près de 281 millions de personnes vivaient dans un pays autre que leur pays de naissance, soit environ 128 millions de plus que 30 années auparavant, en 1990 (153 millions) et plus de trois fois plus qu'en 1970 (84 millions). La proportion de migrants internationaux par rapport à la population mondiale s'est également accrue au cours de cette période, mais seulement de façon progressive. La grande majorité des personnes vivent dans le pays où elles sont nées. L'impact de la COVID-19 sur la population mondiale de migrants internationaux est relativement difficile à évaluer, entre autres parce que les données les plus récentes dont nous disposons datent de la mi-2020⁷, soit un stade plutôt précoce de la pandémie. Cela étant, on estime que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir réduit la croissance de la population de migrants internationaux d'environ deux millions. En d'autres termes, sans la COVID-19, le nombre de migrants internationaux en 2020 se serait probablement situé autour de 283 millions⁸.

Tableau 1. Migrants internationaux, 1970-2020

Année	Nombre de migrants internationaux	Migrants en % de la population mondiale
1970	84 460 125	2,3
1975	90 368 010	2,2
1980	101 983 149	2,3
1985	113 206 691	2,3
1990	152 986 157	2,9
1995	161 289 976	2,8
2000	173 230 585	2,8
2005	191 446 828	2,9
2010	220 983 187	3,2
2015	247 958 644	3,4
2020	280 598 105	3,6

Source : DESA, 2008; DESA, 2021a.

Note : Dans les chiffres relatifs à la population de migrants internationaux du DESA (International Migrant Stock) de 2020, le nombre d'entités (États, territoires et régions administratives) pour lesquelles des données ont été communiquées s'élevait à 232, contre 135 en 1970.

5 Des territoires et des unités administratives communiquent également des données au DESA. Pour un résumé des sources de données, méthodes et avertissements du DESA, voir DESA, 2021b.

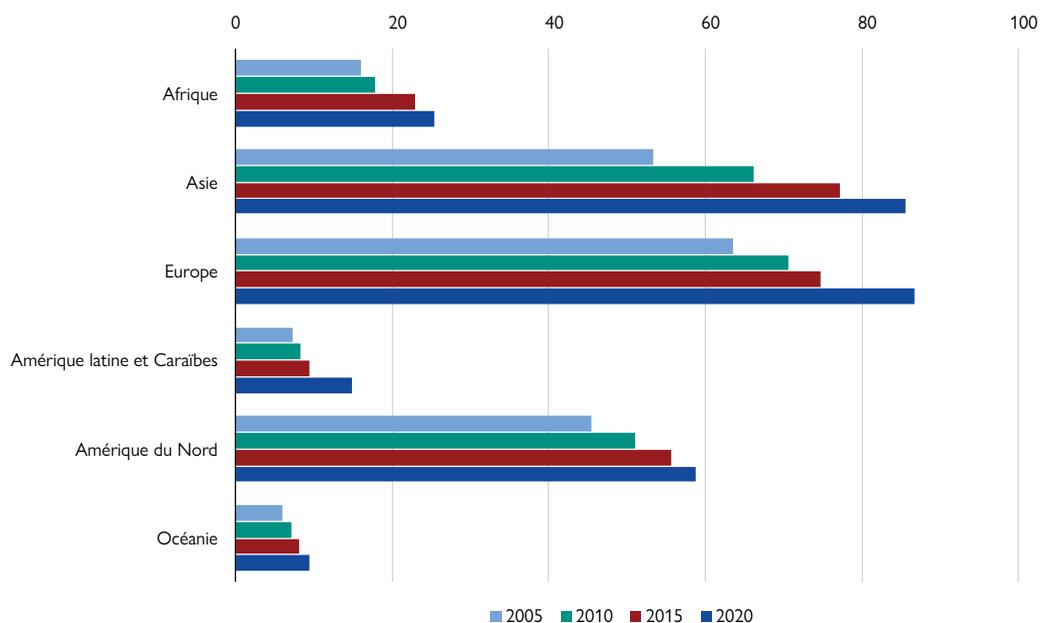
6 DESA, 1998.

7 DESA, 2021b.

8 DESA, 2021c.

Un examen des populations migrantes internationales par région des Nations Unies révèle que l'Europe est actuellement la plus grande destination de migrants internationaux (87 millions, soit 30,9 % de la population migrante internationale), suivie de près par l'Asie (86 millions, soit 30,5 %)⁹. Vient ensuite l'Amérique du Nord (59 millions, soit 20,9 %), suivie de l'Afrique (25 millions, soit 9 %). Ces 15 dernières années, le nombre de migrants internationaux en Amérique latine et dans les Caraïbes a plus que doublé, passant d'environ 7 millions à 15 millions; la région enregistre ainsi le plus fort taux de croissance de migrants internationaux, 5,3 % de l'ensemble des migrants internationaux l'ayant choisie pour destination. Quelque 9 millions de migrants internationaux vivent en Océanie, soit environ 3,3 % de tous les migrants. La figure 1 illustre la croissance de la population de migrants internationaux vivant dans chaque région entre 2005 et 2020.

Figure 1. Migrants internationaux, par grande région de résidence, 2005-2020 (millions)



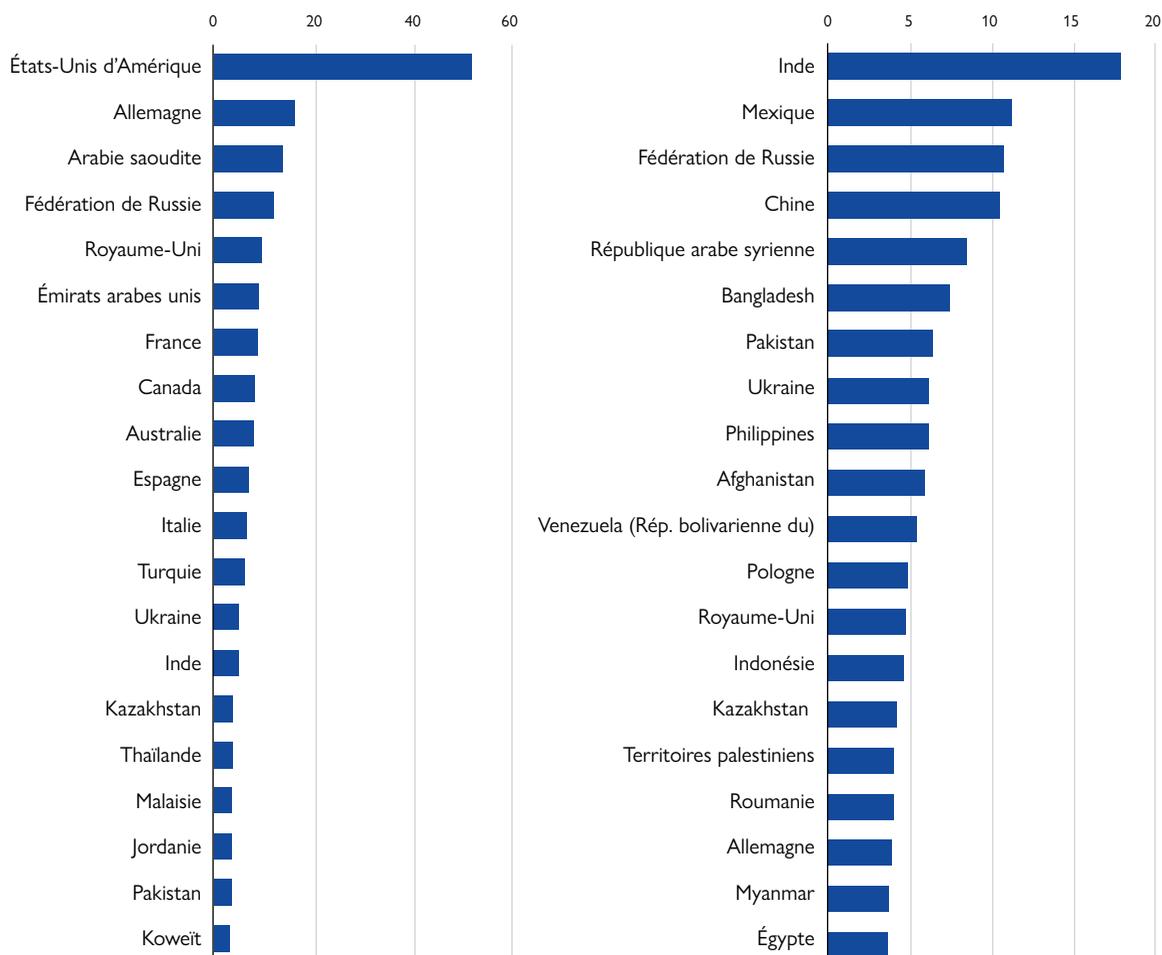
Source : DESA, 2021a.

L'Océanie compte la plus grande proportion de migrants internationaux par rapport à sa population totale, puisque 22 % de sa population est née dans un pays autre que celui où elle réside. L'Amérique du Nord arrive en deuxième position, avec 15,9 % de migrants internationaux, suivie par l'Europe (11,6 %), puis l'Amérique latine et les Caraïbes (2,3 %), l'Afrique (1,9 %) et l'Asie (1,8 %).

Comme c'est le cas depuis 50 ans, les États-Unis d'Amérique restent la première destination de migrants, plus de 51 millions de migrants internationaux vivant dans le pays. L'Allemagne est devenue la deuxième destination la plus prisée (près de 16 millions de migrants internationaux), tandis que l'Arabie saoudite occupe la troisième place du classement (13 millions). La Fédération de Russie (12 millions) et le Royaume-Uni (9 millions) viennent compléter le tableau des cinq principaux pays de destination. La liste des 20 principaux lieux de destination des migrants internationaux est donnée à la figure 2 (colonne de gauche).

Avec près de 18 millions de ressortissants à l'étranger, l'Inde possède la plus grande population d'émigrants au monde, ce qui en fait, à l'échelle mondiale, le premier pays d'origine. Elle est suivie par le Mexique, qui compte quelque 11 millions d'émigrants. La Fédération de Russie arrive en troisième position (environ 10,8 millions), suivie de près par la Chine (quelque 10 millions). Le cinquième principal pays d'origine est la République arabe syrienne, dont plus de 8 millions de ressortissants vivent à l'étranger, principalement en tant que réfugiés en raison des déplacements massifs survenus ces dix dernières années (voir la section sur les réfugiés ci-dessous). La liste des 20 principaux lieux d'origine des migrants en 2020 est donnée à la figure 2 (colonne de droite).

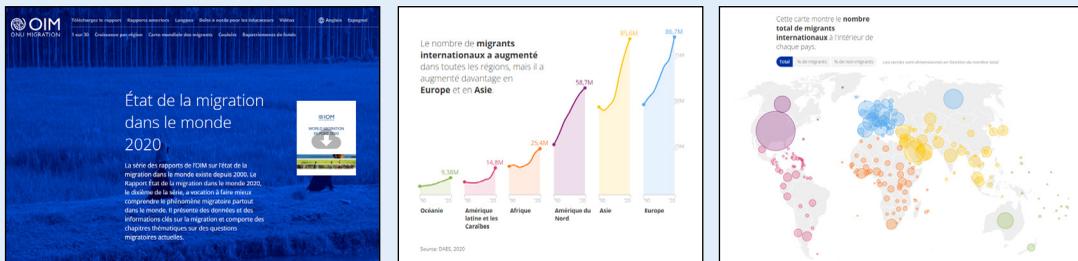
Figure 2. Vingt principaux lieux de destinations (gauche) et d'origine (droite) des migrants internationaux en 2020 (millions)



Source : DESA, 2021a.

Plateforme de visualisation des données du Rapport *État de la migration dans le monde*

En mai 2021, l'OIM a lancé un nouveau portail Web sur le Rapport *État de la migration dans le monde*, qui présente des informations sur la migration fondées sur des données factuelles et des représentations visuelles interactives des données et des tendances migratoires mondiales les plus récentes^a.



Ce format numérique permet de présenter les données de façon intuitive, en montrant une visualisation interactive des tendances migratoires dans le monde. S'appuyant sur l'analyse faite dans le Rapport, le site non seulement fournit des données mondiales et régionales, mais il propose aussi des statistiques et des cartes sur la migration au niveau des pays ainsi qu'une visualisation interactive des couloirs de migration, et présente les principaux pays de destination et d'origine des rapatriements de fonds depuis 1995. De nouvelles composantes interactives sur les mesures de restriction relatives à la COVID-19 ont été ajoutées sur la base du présent rapport.

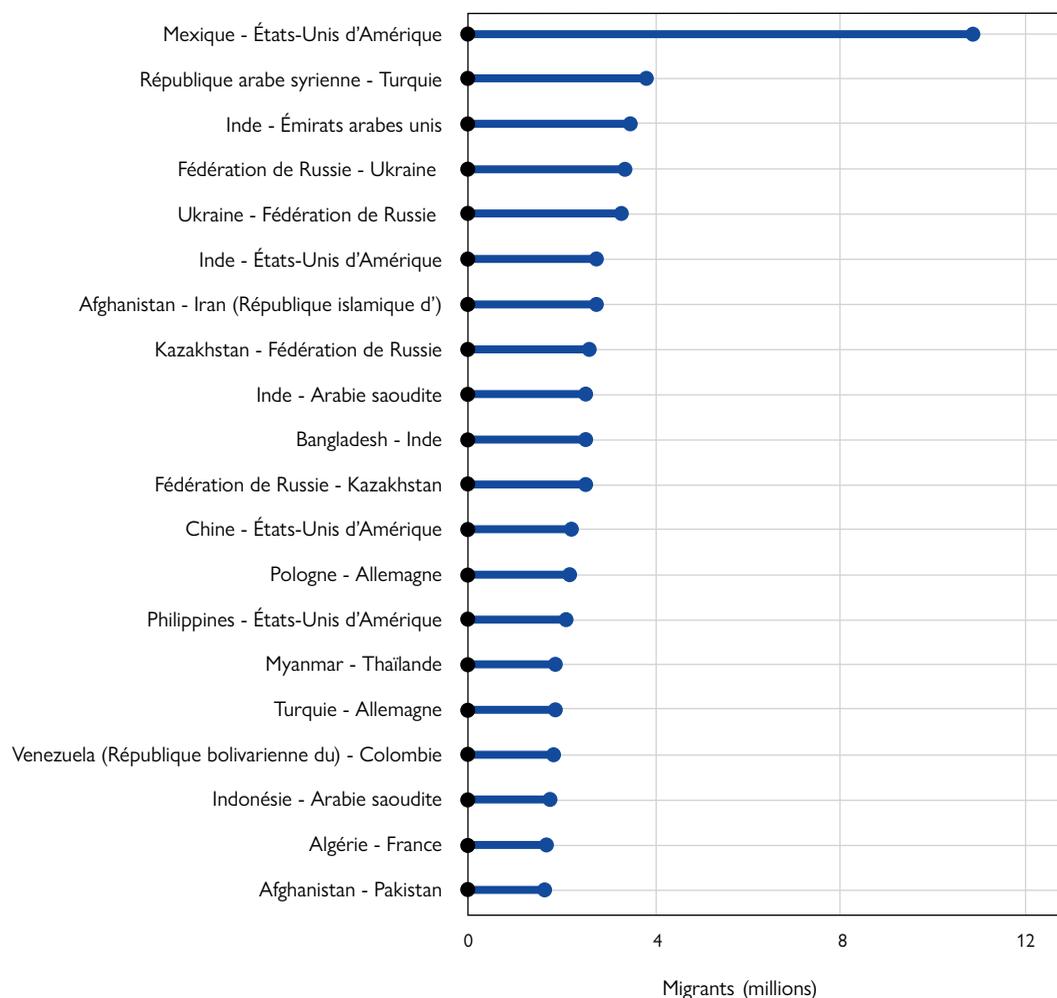
Grâce à la mise en contexte visuelle des informations, la visualisation des données permet de comprendre plus facilement l'ampleur des chiffres et des tendances en jeu, complétant ainsi l'analyse détaillée présentée dans le Rapport. La plateforme interactive est disponible en anglais, en espagnol et en français.

a OIM, 2020a.

Les données disponibles sur les migrants internationaux comprennent des estimations sur les liens d'origine et de destination entre deux pays, ce qui permet de se faire une idée des «couloirs» de migration bilatérale existant dans le monde. La taille d'un couloir de migration entre un pays A et un pays B est calculée à partir du nombre de personnes nées dans le pays A qui résidaient dans le pays B en 2020. Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Comme on le voit à la figure 3, le couloir reliant le Mexique aux États-Unis, emprunté par près de 11 millions de personnes, est le plus fréquenté au monde. En deuxième position arrive le couloir reliant la République arabe syrienne à la Turquie, qui est principalement emprunté par des réfugiés déplacés par la guerre civile qui sévit depuis dix ans en République arabe syrienne. Pour sa part, le troisième couloir le plus fréquenté au monde, qui relie l'Inde aux Émirats arabes unis (plus de 3 millions de personnes), est principalement emprunté par des travailleurs migrants. Quant au couloir bilatéral entre la Fédération de Russie et, il occupe la quatrième et la cinquième place du classement des plus grands couloirs dans le monde. Environ 3 millions de personnes nées dans la Fédération de Russie vivent aujourd'hui en Ukraine, et presque le même nombre de personnes ont quitté l'Ukraine pour la Fédération de Russie.

Figure 3. Vingt principaux couloirs de migration internationale entre deux pays, 2020



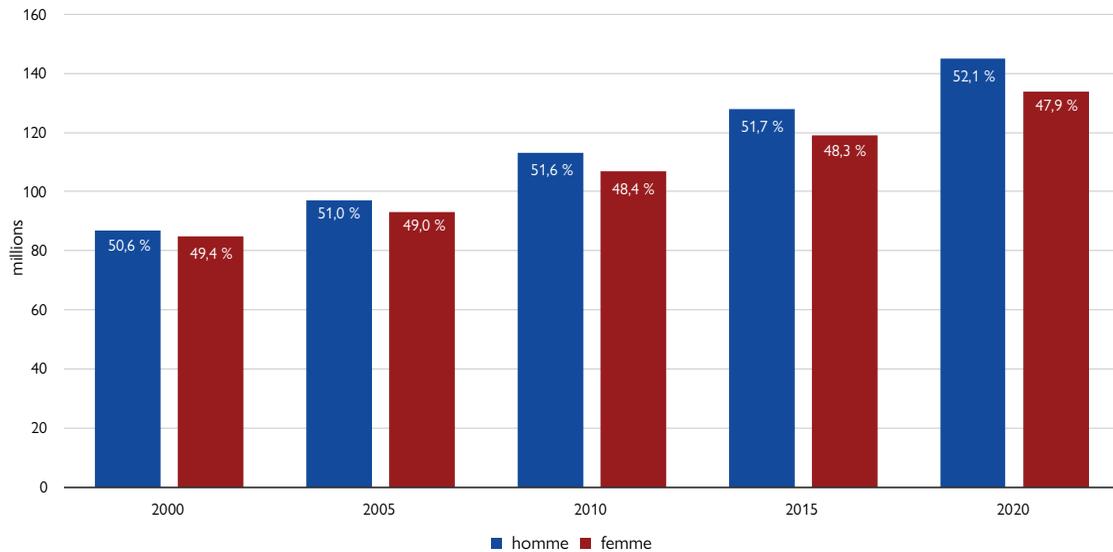
Source : DESA, 2021a.

Note : Les couloirs indiquent le nombre de migrants internationaux (en millions) nés dans le premier pays mentionné et résidant dans le second. Les couloirs représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

La plupart des migrants internationaux (environ 78 %) étaient en âge de travailler (15-64 ans). Depuis 1990, la proportion des migrants internationaux de 19 ans et moins a chuté de 18,9 % à 14,6 %, tandis que la part des migrants internationaux de plus de 64 ans est restée stable à 12,2 %.

Actuellement, il y a plus d'hommes que de femmes parmi les migrants internationaux à l'échelle mondiale, et l'écart s'est creusé ces 20 dernières années. En 2000, la répartition hommes/femmes était de 50,6 % contre 49,4 %, soit 88 millions d'hommes migrants et 86 millions de femmes migrantes. En 2020, cette répartition était de 51,9 % contre 48,0 %, soit 146 millions d'hommes migrants et 135 millions de femmes migrantes. La part des femmes migrantes a diminué depuis 2000, tandis que la part des hommes migrants a augmenté de 1,4 point de pourcentage. Voir la figure 4 pour d'autres ventilations par sexe.

Figure 4. Migrants internationaux, par sexe, 2000-2020



Source : DESA, 2021a.

Amalgame entre « migration » et « migrant »

Au sens général du terme, la **migration** s'entend de tout déplacement d'un endroit à un autre. Migrer signifie se déplacer, que ce soit d'une zone rurale vers une ville, d'un district ou d'une province d'un pays donné vers un autre district ou une autre province du même pays, ou d'un pays à un autre. Migrer implique une action.

En revanche, un **migrant** est une personne désignée comme telle pour une ou plusieurs raisons, selon le contexte (voir *supra*, l'encadré intitulé « Définir la migration, les migrants et d'autres termes clés »). Si, dans de nombreux cas, les « migrants » entreprennent effectivement, sous une forme ou une autre, une migration, il n'en est pas toujours ainsi.

Il arrive que des personnes n'ayant jamais migré soient qualifiées de migrants – les enfants de personnes nées à l'étranger, par exemple, sont couramment appelés migrants de la deuxième ou de la troisième génération^a. Ce phénomène peut même s'étendre à des situations d'apatridie, où des groupes entiers de personnes ne peuvent accéder à la citoyenneté bien qu'elles soient nées et aient grandi dans un pays. Ces personnes peuvent même être qualifiées de migrants irréguliers par les autorités^b.

a See, for example, Neto, 1995; Fertig and Schmidt, 2001.

b Yaw, 2017.

Flux migratoires internationaux

Alors que les données sur les populations de migrants sont largement disponibles, celles concernant les mouvements migratoires (flux) à l'échelle mondiale le sont beaucoup moins. Les estimations du DESA sur les populations de migrants dans le monde sont très fournies et couvrent l'ensemble du globe, alors que la base de données sur les flux migratoires ne porte que sur 45 pays¹⁰. Plusieurs raisons expliquent pourquoi il est extrêmement difficile de rassembler des données sur les flux migratoires. Premièrement, si l'on admet généralement que les flux migratoires internationaux recouvrent les entrées et les sorties dans et depuis des pays, une attention plus grande est portée à l'enregistrement des entrées. Par exemple, si l'Australie ou les États-Unis comptabilisent les mouvements transfrontaliers, de nombreux autres pays ne tiennent compte que des entrées, et non des départs¹¹. En outre, les données sur les flux migratoires dans certains pays proviennent d'actes administratifs se rapportant au statut d'immigration (délivrance/renouvellement/retrait d'un permis de séjour, par exemple), et servent donc à obtenir une approximation des flux migratoires. Par ailleurs, il est souvent difficile d'établir une distinction entre les mouvements migratoires et les voyages à d'autres fins que la migration, tels que les voyages touristiques ou les déplacements professionnels¹². Le suivi des mouvements migratoires nécessite également des ressources considérables, des infrastructures et des systèmes informatiques/de connaissance, ce qui pose des difficultés particulières pour les pays en développement, où les capacités de collecte, de gestion, d'analyse et de communication des données sur la mobilité, la migration et d'autres domaines sont souvent limitées. Enfin, la géographie physique de nombreux pays complique la collecte de données sur les flux migratoires. Par exemple, la gestion des entrées et des frontières est particulièrement difficile dans certaines régions isolées ou aux frontières archipélagiques, où elle est encore compliquée par des traditions de migration informelle à des fins de travail¹³.

Il existe actuellement deux grands ensembles de données sur les flux migratoires internationaux, tous deux établis à partir de statistiques nationales : celui du DESA, intitulé « International Migration Flows », et la Base de données sur les migrations internationales de l'OCDE. Depuis 2005, le DESA rassemble des données sur les flux de migrants internationaux vers et depuis un certain nombre de pays sur la base des statistiques disponibles à l'échelle nationale. Au moment de la rédaction du présent rapport (juillet 2021), la version la plus récente de l'ensemble de données sur les flux du DESA datait de 2015, aucune mise à jour n'ayant été effectuée depuis. Cet ensemble de données comprend des données provenant de 45 pays, contre 29 pays en 2008 et 15 en 2005¹⁴.

L'OCDE recueille des données sur les flux migratoires internationaux depuis 2000, ce qui permet d'analyser les tendances dans un sous-ensemble de grands pays de destination, comme le montre la figure 5 (bien que les données ne soient pas normalisées, ainsi qu'il est indiqué dans la note sous la figure). D'après les données les plus récentes dont nous disposons, les entrées permanentes ont augmenté en 2018 de 10 % par rapport à 2017. Les États-Unis, qui figurent parmi les principaux pays de destination, ont enregistré environ 1,1 million de nouvelles entrées en 2018, soit un recul de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Un autre pays où la situation a fortement changé est le Chili, où le nombre d'entrées a augmenté de 64 %. Dans les pays européens de l'OCDE, la migration totale a augmenté d'environ 136 000 personnes en 2018 (3,2 % de plus qu'en 2017). En Europe, le Royaume-Uni et l'Italie ont enregistré, respectivement, une baisse de 6,5 et 5,2 % de leurs flux permanents. La croissance en Europe a été menée par l'Espagne (+23 %, soit une hausse d'environ 106 000 personnes) et le Portugal (+52 %, soit un accroissement d'environ 32 000 personnes).

10 DESA, 2015.

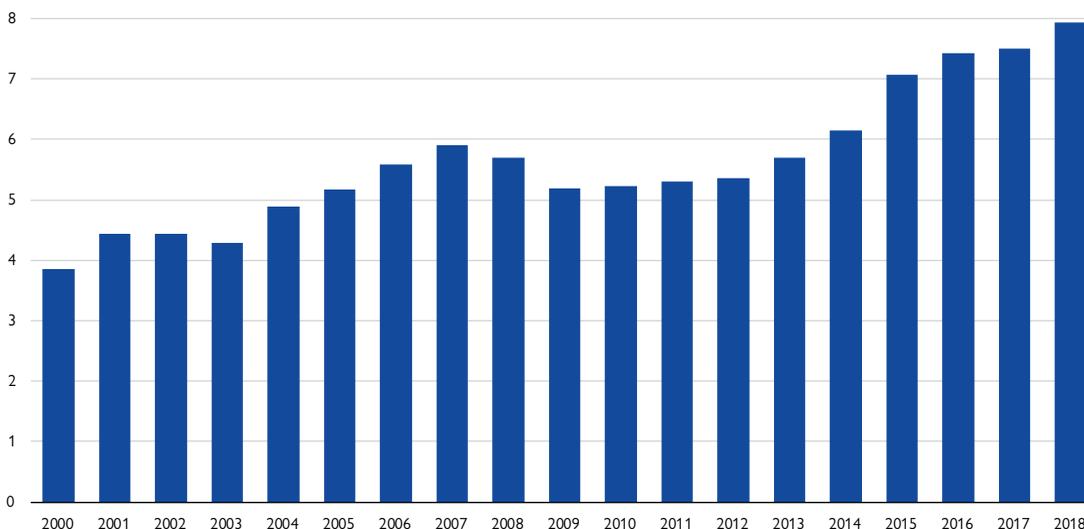
11 Koser, 2010; McAuliffe et Koser, 2017.

12 Skeldon, 2018.

13 Gallagher et McAuliffe, 2016.

14 Pour des données du DESA sur les flux migratoires ainsi que des précisions sur les différents pays considérés, voir DESA, 2015.

Figure 5. Entrées de ressortissants étrangers dans les pays de l'OCDE, migration permanente, 2000-2018 (millions)



Source : OCDE, s.d.a.

Note : Les données ne sont pas normalisées et diffèrent donc des statistiques sur les entrées permanentes dans un certain nombre de pays qui sont reproduites dans les Perspectives des migrations internationales de l'OCDE. Les 35 pays généralement inclus dans les statistiques de l'OCDE sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni, Tchéquie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. Pour certaines années, les données concernant certains pays n'ont pas été communiquées : des données étaient disponibles pour 31 pays en 2000. Il convient de noter que les données concernant la Grèce n'ont pas été transmises entre 2000 et 2004, et que celles concernant la Turquie n'ont été communiquées que pour 2010, 2016, 2017 et 2018.

Les incidences de la pandémie de COVID-19 sur la mobilité dans le monde sont examinées plus loin dans ce chapitre, ainsi qu'au chapitre 5 du Rapport.

Flux migratoires risqués

Certains couloirs de migration posent bien plus de problèmes que d'autres, tant pour les migrants que pour les autorités. Les voyages des migrants peuvent parfois se solder par une issue dangereuse, voire mortelle, qui est souvent liée à divers facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux et stratégiques pouvant avoir un impact profond sur la façon dont le voyage de migration est entrepris¹⁵. Au lendemain des événements tragiques survenus en octobre 2013, au cours desquels quelque 360 personnes ont trouvé la mort lors du naufrage de deux bateaux à proximité de Lampedusa (Italie), l'OIM a commencé à recueillir et à rassembler des informations sur les migrants qui périssent ou sont portés disparus le long des routes de migration du monde entier dans le cadre de son projet sur les migrants portés disparus¹⁶. Les données proviennent de documents officiels des garde-

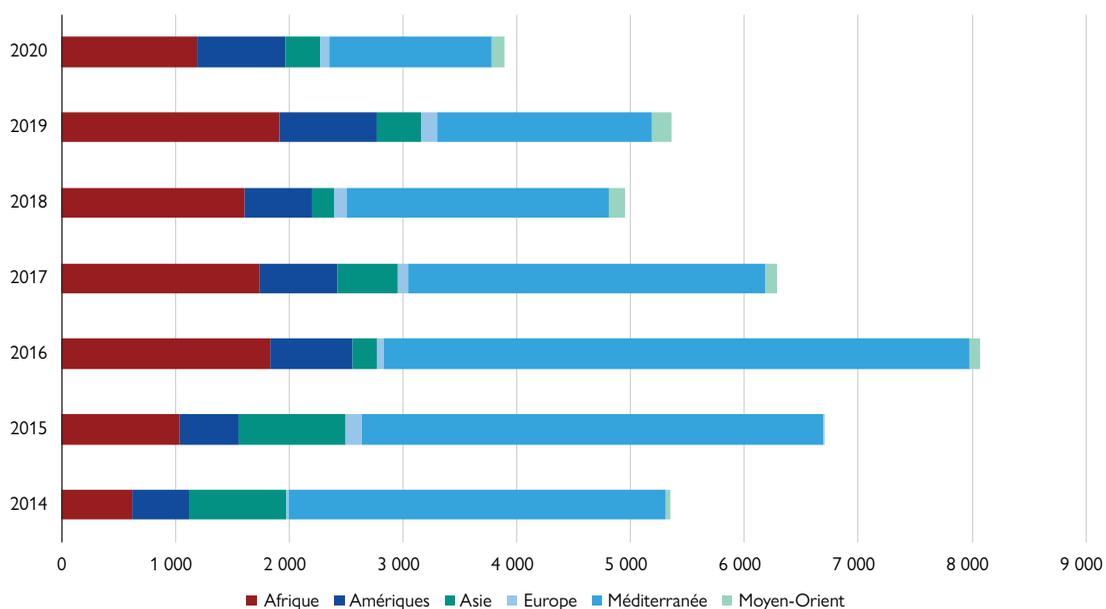
15 McAuliffe et al., 2017.

16 Voir <https://missingmigrants.iom.int/fr>.

côtes et des médecins, de reportages publiés par les médias, de rapports d'organisations non gouvernementales et d'organismes des Nations Unies, et d'entretiens avec des migrants¹⁷.

Sur les six années au cours desquelles des données ont été recueillies, 2020 est celle dont le bilan était le plus faible (environ 3 900 décès ou disparition), contre près de 5 400 en 2019 (voir la figure 6). Le recul des décès entre 2019 et 2020 s'explique en partie par les restrictions à la mobilité imposées à cause de la pandémie de COVID-19. Il est probable que 2021 enregistrera également un nombre de décès globalement moindre puisque les restrictions de voyage continuent d'être appliquées dans le monde. Au total, entre 2014 et 2020, la mer Méditerranée a connu le plus grand nombre de décès, plus de 21 200 personnes y ayant perdu la vie. En 2020, c'est là que le nombre de décès connus pendant le voyage de migration a été le plus élevé : plus de 1 460. Confirmant la tendance observée au cours des six années précédentes, la proportion de décès a été plus importante le long de la «route de la Méditerranée centrale»¹⁸.

Figure 6. Décès de migrants par région, 2014-2020



Source : OIM, s.d. (page consultée le 20 septembre 2021).

Note : Les données comprennent les décès enregistrés et les personnes portées disparues. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les régions géographiques, voir la page Web du projet sur les migrants portés disparus (<https://missingmigrants.iom.int/fr>).

Les difficultés rencontrées pour recueillir les données dans le cadre du projet sur les migrants portés disparus sont de taille. Par exemple, la plupart des décès enregistrés concernent des personnes qui empruntent des itinéraires clandestins, souvent par la mer ou dans des zones reculées (pour éviter d'être repérées), ce qui signifie que les corps ne sont pas retrouvés. Peu de sources officielles recueillent et publient des données sur les décès de migrants. Il peut être hasardeux de se fier aux témoignages d'autres migrants et aux médias en raison de leurs inexactitudes et de leurs lacunes. Néanmoins, le projet met en lumière un sujet jusque-là négligé et peu étudié, soulignant ainsi la nécessité de s'attaquer à cette question tragique toujours d'actualité, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

17 OIM, s.d.

18 Ibid.

Répercussions de la COVID-19 sur la mobilité

La COVID-19 est la pandémie la plus grave depuis un siècle. La forte contagiosité du virus, couplée à l'apparition de variants et à la gravité de la maladie, a forcé les décideurs à s'aventurer sur des terrains jusque-là inexplorés. Si le gros des efforts étaient nécessairement centrés sur la riposte à la crise sanitaire mondiale (dépistage, traitement, conception de vaccins et programmes de vaccination, par exemple), certains d'entre eux se sont traduits par des changements radicaux dans la liberté de circulation des personnes dans le monde entier, ce qui a eu de lourdes répercussions sur la mobilité humaine à l'échelle mondiale. L'immobilité engendrée par la COVID-19 est devenue un puissant facteur de perturbation de la migration¹⁹.

Les gouvernements du monde entier ont mis en œuvre diverses mesures pour limiter la propagation du virus, parmi lesquelles un éventail de restrictions, mises en place dès le début de 2020, qui ont évolué au fil du temps. Afin de tracer les réponses politiques adoptées dans le monde, de nouveaux ensembles de données ont été créés, tels que le COVID-19 Government Response Tracker de l'Université d'Oxford²⁰. Cet outil a enregistré toutes sortes de mesures prises par les gouvernements du monde entier, telles que des mesures de confinement, la fermeture des lieux de travail, la fermeture des écoles, la limitation des rassemblements, la restriction de la circulation sur le territoire national et les mesures de restriction des voyages internationaux. L'OIM a commencé à répertorier les restrictions de voyage dans le monde dès le début de la pandémie en s'appuyant sur divers ensembles de données, dont les résultats sont publiés sur son tableau de bord sur les incidences de la COVID-19 sur la mobilité²¹. Des données, études et analyses supplémentaires sur l'impact de la COVID-19 figurent au chapitre 5 du présent rapport.

Certains pays, tels qu'El Salvador, Israël, la Nouvelle-Zélande, le Nigéria, le Qatar et Singapour, ont rapidement imposé d'importantes mesures de restriction des voyages internationaux (dès le début de mars 2020), tandis que d'autres l'ont fait des semaines, voire des mois plus tard²². Certains pays ont empêché toute entrée de ressortissants étrangers, d'autres ont interdit les ressortissants de certains pays précis, tandis que d'autres encore ont complètement fermé leurs frontières pour empêcher la sortie et l'entrée de toutes les personnes, y compris leurs propres ressortissants²³. Des mesures de quarantaine ont également été adoptées par certains pays, qui ont exigé l'isolement des passagers entrant sur leur territoire pendant une période minimum (généralement 10 à 14 jours) dès leur arrivée.

Dans l'ensemble, l'immense majorité des pays du monde entier ont rapidement mis en place des mesures de restriction de voyage – internes et internationales – pour cause de COVID-19, surtout entre la fin de mars et le début d'avril 2020 (voir figure 7). Si les restrictions à la mobilité internationale étaient plus susceptibles d'être mises en place au début de la pandémie, on constate néanmoins que les mesures de lutte contre la maladie étaient plus variées au cours des premières semaines (y compris le dépistage précoce), probablement parce que les gouvernements avaient besoin d'évaluer la gravité de la crise dans une période d'incertitude inédite. Une fois que les pays ont pris conscience de la gravité de la COVID-19, on a assisté à une forte hausse des restrictions de voyage internes et internationales.

19 McAuliffe, 2020.

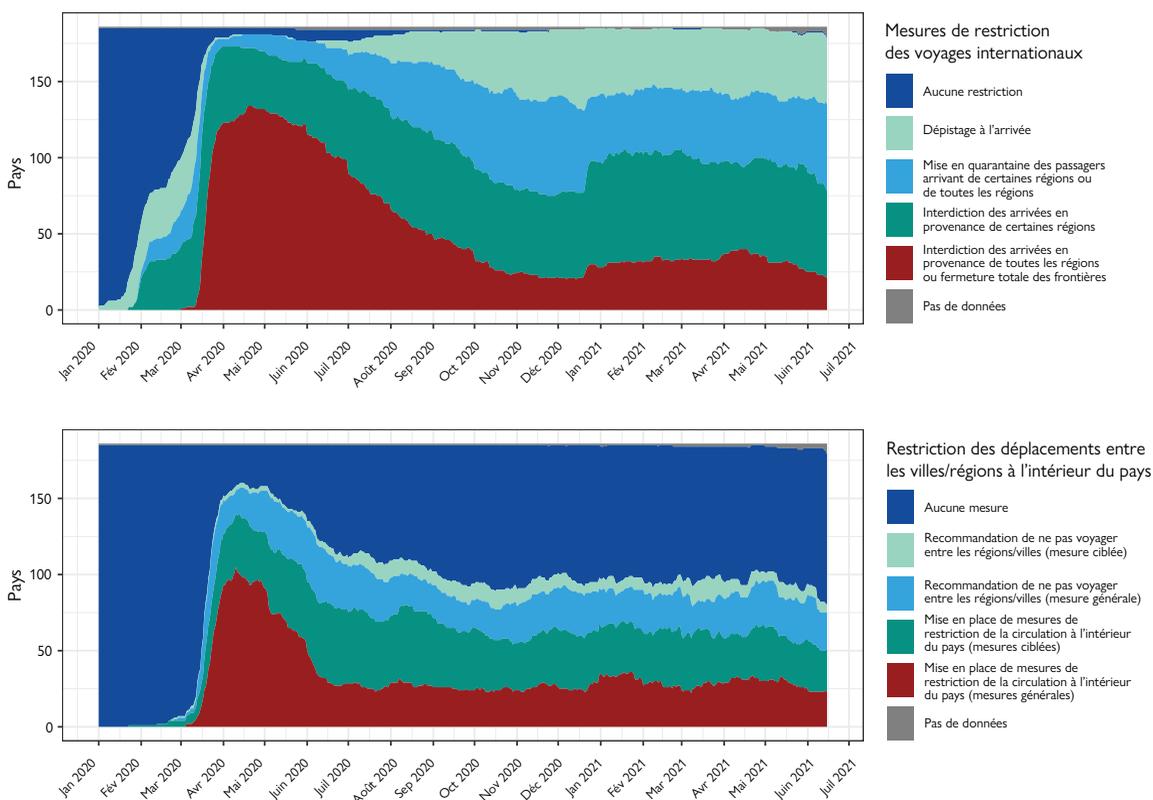
20 Hale *et al.*, 2021.

21 Voir <https://migration.iom.int/>.

22 Hale *et al.*, 2021.

23 OIM, 2020b; *Al Jazeera*, 2020.

Figure 7. Restrictions de voyage imposées dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 : mesures internationales et nationales, janvier 2020-juin 2021, tous pays confondus



Source : Hale et al., 2021.

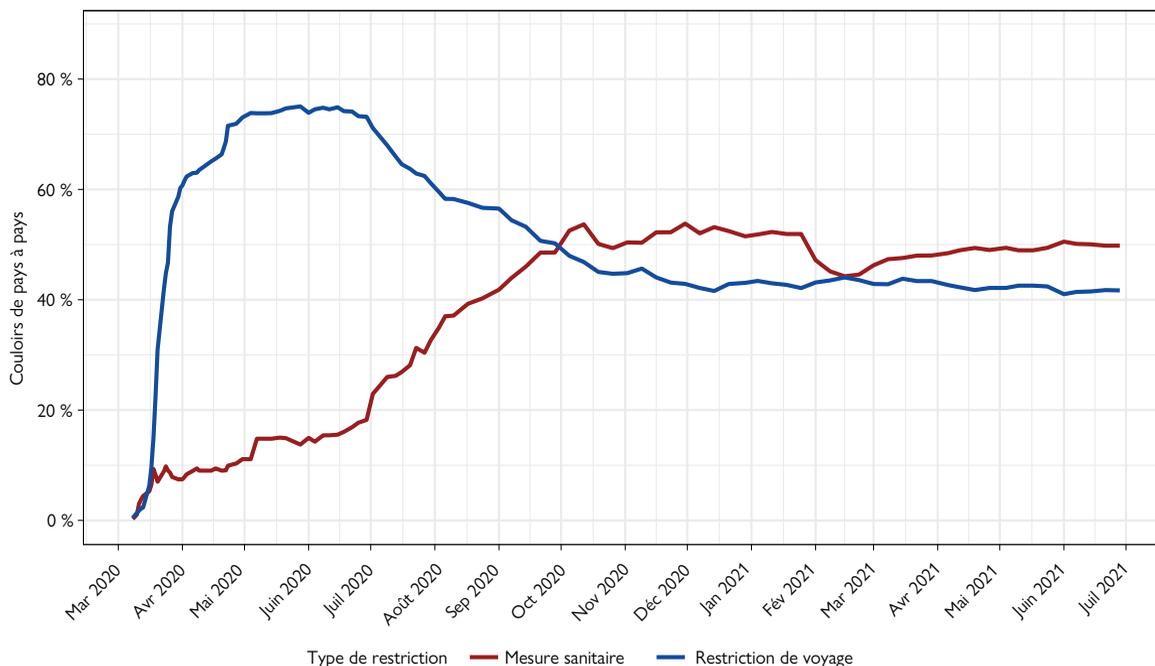
Notes : La présente figure utilise les catégories définies par l'outil de traçage Oxford Government Response Tracker, qui s'intéresse uniquement aux mesures de restriction mises en œuvre dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19; par conséquent, ces catégories ne tiennent pas compte des autres mesures de restriction de voyage qui peuvent coexister, par exemple, les mesures qui limitent la délivrance de visas, les départs ou les sorties et la circulation sur le territoire national, ainsi que les mesures d'interdiction d'entrée visant les ressortissants de certains pays.

La figure 7 montre que les mesures de restriction ont évolué différemment : en effet, un an après la déclaration de pandémie de COVID-19, le 10 mars 2020, par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), des restrictions aux déplacements internationaux étaient toujours en place, sous une forme ou une autre, dans tous les pays du monde²⁴. À l'inverse, les mesures de restriction internes ont diminué au fil du temps. Cela étant, ces données font ressortir trois points essentiels :

- Si tous les pays imposent des restrictions à la mobilité internationale sous une forme ou une autre, il existe néanmoins une grande variété de mesures, notamment le dépistage, la mise en quarantaine et les interdictions (totales ou spécifiques);
- Un an après le début de la pandémie, plus de la moitié des pays imposaient une interdiction de voyager (totale ou spécifique);
- Un an après le début de la pandémie, plus d'un tiers des pays appliquaient des restrictions de voyage internes.

Si l'on examine les restrictions de voyage liées à la COVID-19 au fil du temps, il apparaît que celles-ci, ainsi que les restrictions aux frontières et les mesures sanitaires ont évolué à mesure que la technologie et les capacités logistiques à l'appui des mesures sanitaires ont été développées et déployées. En octobre 2020, la mise en place du dépistage avant le voyage, de la quarantaine et de l'entrée avec certificat de vaccination a permis à différents pays de remplacer les restrictions de voyage par des mesures sanitaires.

Figure 8. Mesures de restriction des voyages internationaux liées à la COVID-19 : mars 2020-juin 2021, tous pays confondus

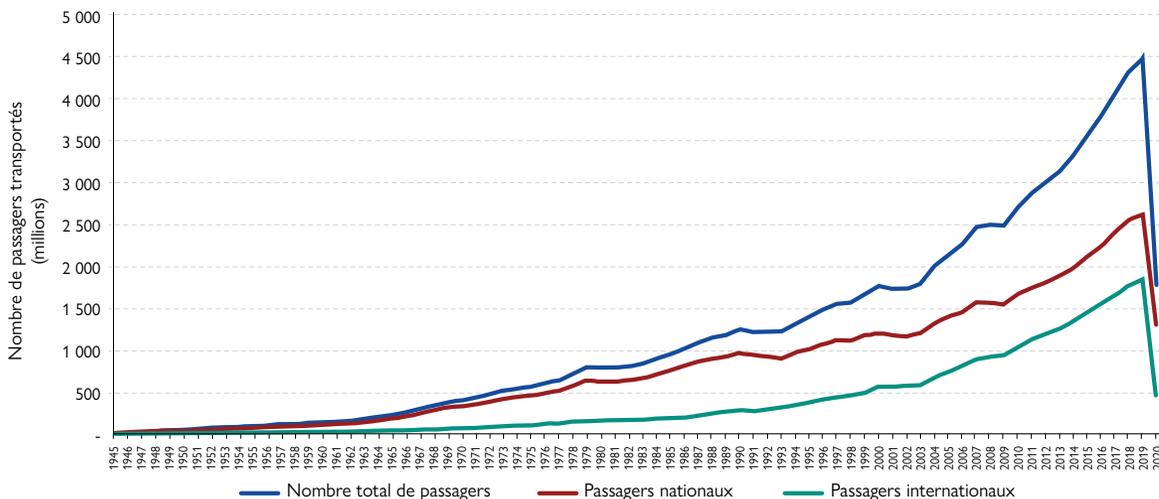


Source : OIM, 2021a.

Notes : Seuls les pays (et non les territoires) sont inclus dans cette analyse. Les mesures sanitaires comprennent le dépistage et la surveillance des cas, les tests/certificats médicaux et les mesures de quarantaine. Les restrictions de voyage comprennent les restrictions applicables aux passagers sur la base de la nationalité ou de la provenance géographique. Pour plus d'informations méthodologiques, voir la page de la Matrice de suivi des déplacements consacrée aux restrictions à la mobilité.

Les incidences des restrictions de déplacement liées à la COVID-19 apparaissent clairement lorsqu'on examine le nombre de passagers aériens. Les chiffres à long terme montrent que les restrictions de voyage liées à la COVID-19 ont eu de lourdes conséquences pour les voyages aériens internationaux et nationaux en 2020. Le nombre total de passagers aériens a chuté de 60 %, passant d'environ 4,5 milliards en 2019 à 1,8 milliard en 2020 (figure 9).

Figure 9. Passagers transportés par avion dans le monde, 1945-2020



Source : OACI, 2021.

Dans l'ensemble, nous pouvons constater que la COVID-19 a eu un fort impact sur les voyages, et, par conséquent, sur la migration. En effet, les restrictions sont restées en place plus longtemps que beaucoup ne l'avaient prévu, en partie à cause des défis posés par les nouveaux variants et les «vagues» épidémiques. Si nous ne savons pas encore en détail quelles seront les répercussions à long terme de la pandémie, l'analyse livrée au chapitre 5 laisse entrevoir que la migration et la mobilité évoluent dans plusieurs domaines clés.

La COVID-19 et les migrants en détresse

Les restrictions à la mobilité mises en place pendant la pandémie de COVID-19 ont entraîné des problèmes majeurs pour certains migrants et aggravé les vulnérabilités existantes. Après la fermeture des frontières, des milliers de migrants se sont trouvés bloqués, notamment des travailleurs saisonniers, des détenteurs de permis de séjour temporaire, des étudiants internationaux, des migrants voyageant à des fins de traitement médical, des bénéficiaires de l'aide au retour volontaire et à la réintégration, des marins et bien d'autres.

À la mi-2020, les restrictions liées à la pandémie avaient bloqué près de 3 millions de personnes en dehors de leur pays d'origine, dont la plupart étaient des voyageurs fréquents, tels que des travailleurs migrants, des étudiants ou des touristes. Beaucoup d'entre eux n'ont pas pu bénéficier de services consulaires, notamment en ce qui concerne leur statut juridique dans le pays, et certains n'avaient pas l'argent nécessaire pour se nourrir et se loger. La majorité d'entre eux se trouvaient au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (environ 1,3 million), mais aussi en Asie et dans le Pacifique (environ 977 000).

Si les problèmes particuliers rencontrés par ces migrants, de même que leurs situations, étaient très divers, on peut toutefois les répartir dans deux grandes catégories. La première concerne les problèmes liés à la circulation des personnes, engendrés par l'immobilité créée par les mesures de restriction d'urgence imposées aux transports et à la circulation. Les coûts associés au voyage de retour au pays et la logistique qu'il exige étaient d'autres défis de taille. En outre, l'absence de collaboration entre pays d'origine, de destination et de transit avait encore aggravé ces problèmes de circulation.

La seconde catégorie concerne les vulnérabilités associées au statut migratoire des migrants. Ce statut peut empêcher toute possibilité d'accès à une aide publique, ce qui peut plonger les intéressés dans l'extrême pauvreté ou les exposer à ce risque. Parmi les autres facteurs de vulnérabilité, citons la xénophobie et la stigmatisation, le blocage de personnes en mer ou encore les risques sanitaires accrus pour les personnes vivant dans des abris surpeuplés et/ou qui ne peuvent accéder aux programmes de vaccination contre la COVID-19.

Sources : OIM, 2020c; Benton *et al.*, 2021

Travailleurs migrants

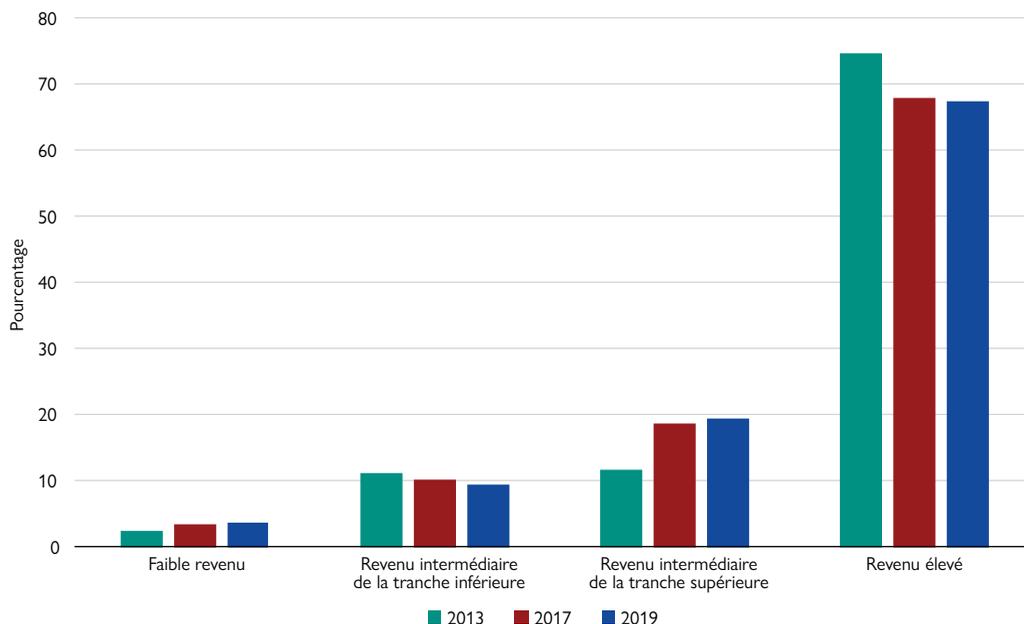
Les dernières estimations disponibles font état d'environ 169 millions de travailleurs migrants dans le monde en 2019, ce qui représente près des deux tiers (62 %) de la population mondiale de migrants internationaux cette année-là (272 millions)²⁵. Il convient de noter que ces estimations sont antérieures à la pandémie de COVID-19, qui a touché la migration de main-d'œuvre internationale à maints égards, mais elles constituent un point de référence pour évaluer les effets de la pandémie à l'avenir²⁶. Rapportée à la population mondiale de migrants internationaux en âge de travailler – 15 ans ou plus (245,6 millions) – la part des travailleurs migrants s'élève à 68,8 %.

En 2019, 67 % des travailleurs migrants – soit environ 113,9 millions de personnes – résidaient dans des pays à revenu élevé, 49 millions (29 %) dans des pays à revenu intermédiaire, et 6,1 millions (3,6 %) dans des pays à faible revenu. Si nous ne sommes pas en mesure de comparer le nombre de travailleurs migrants au fil du temps, il est néanmoins utile d'étudier l'évolution de leur répartition proportionnelle. La concentration de travailleurs migrants internationaux vivant dans des pays à revenu moyen de la tranche supérieure ou élevée est restée stable (86,4 % en 2013, 86,5 % en 2017, et 86,9 % en 2019). Toutefois, une nette évolution a été observée au sein de ces deux catégories au fil du temps; en effet, entre 2013 et 2019, les pays à revenu élevé ont enregistré une baisse de 7,3 points de pourcentage de la part de travailleurs migrants (de 74,7 % à 67,4 %), alors que celle-ci a augmenté de 7,8 points de pourcentage (de 11,7 % à 19,5 %) dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (voir la figure 10). Cette nette évolution peut s'expliquer par la croissance économique des pays à revenu intermédiaire et/ou par des changements de la réglementation relative à l'immigration de main-d'œuvre dans les pays à revenu élevé. La part de travailleurs migrants dans la population active totale était relativement faible dans les pays à faible revenu (2,3 %), à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (1,4 %) et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (2,2 %), mais bien plus élevée dans les pays à revenu élevé (18,2 %).

25 Les données de la présente sous-section sont fondées sur OIT, 2021, dont elles sont tirées. Prière de se reporter à ce document pour des notes explicatives, une analyse approfondie et pour les limites et avertissements afférents aux chiffres et tendances cités. Des informations plus générales sur l'emploi des personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE sont données dans OCDE, s.d.b.

26 Voir, par exemple, OIT, 2021.

Figure 10. Travailleurs migrants par niveau de revenu des pays de destination, 2013, 2017 et 2019



Source : OIT, 2018 ; OIT, 2021.

En 2019, les travailleurs migrants de sexe masculin (98,9 millions, soit 58,5 %) étaient de 28,8 millions plus nombreux que les femmes (70,1 millions, soit 41,5 %), dans un contexte où le nombre d'hommes en âge de travailler parmi les migrants internationaux était plus élevé que le nombre de femmes (128 millions, soit 52,1 %, contre 117,6 millions, soit 47,9 %). Cela représente une légère évolution, depuis 2013, vers une population de travailleurs migrants où l'écart entre les hommes et les femmes est encore plus marqué, puisque les hommes représentaient alors 55,7 % de la population de travailleurs migrants et les femmes 44,3 %. Voir le tableau 2 pour d'autres ventilations par niveau de revenu et par sexe.

Tableau 2. Travailleurs migrants internationaux, par sexe et par niveau de revenu des pays de destination, 2019

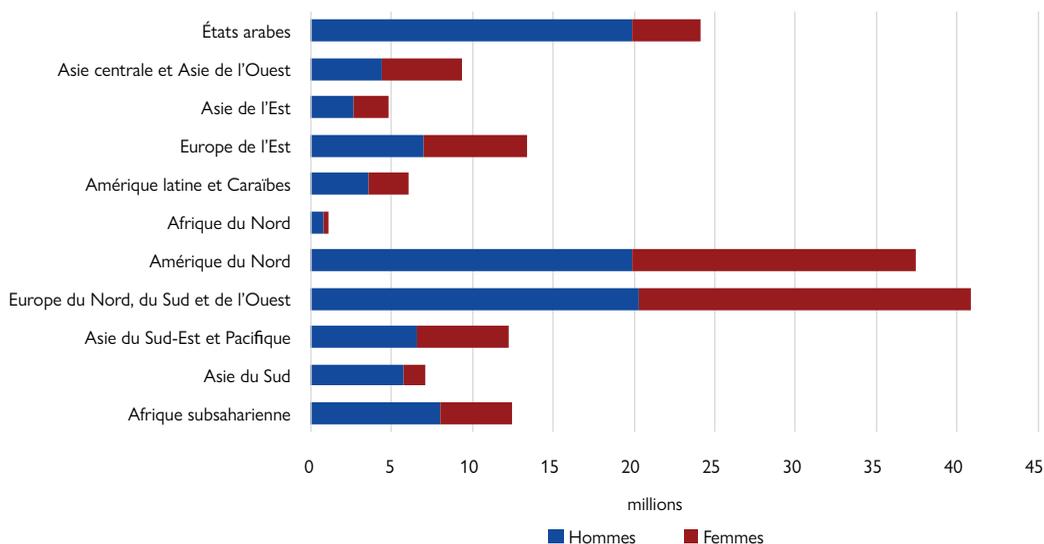
	Travailleurs migrants (millions)			En proportion du nombre total de travailleurs migrants (%)		
	M	F	Total	M	F	Total
Faible revenu	3,7	2,4	6,1	2,2	1,4	3,6
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	10,5	5,6	16,0	6,2	3,3	9,5
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	19,5	13,5	33,0	11,5	8,0	19,5
Revenu élevé	65,3	48,5	113,9	38,6	28,7	67,4
Total mondial	98,9	70,1	169,0	58,5	41,5	100,0

Source : OIT, 2021.

Ces données font apparaître que la population de travailleurs migrants internationaux se caractérise actuellement par des disparités entre les sexes et une concentration géographique. Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes parmi les travailleurs migrants dans le monde (voir le tableau 2). La répartition par sexe fait apparaître une proportion d'hommes nettement supérieure à celle des femmes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, contrastant avec la répartition des sexes dans les pays à revenu élevé.

Sur le plan géographique, comme l'indique la figure 11 ci-après, 102,4 millions, soit près de 61 % de tous les travailleurs migrants, résidaient dans trois sous-régions : l'Amérique du Nord; les États arabes; et l'Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest²⁷. Deux régions affichent un déséquilibre marquant dans la répartition des sexes parmi les travailleurs migrants : l'Asie du Sud (5,7 millions d'hommes contre 1,4 million de femmes) et les États arabes (19,9 millions d'hommes contre 4,2 millions de femmes). La région des États arabes est l'une des principales destinations de travailleurs migrants, où ils représentent 41,4 % de l'ensemble de la population active et peuvent être prépondérants dans des secteurs clés.

Figure 11. Répartition géographique des travailleurs migrants par sexe (en millions), 2019



Source : OIT, 2021.

Note : Cette figure reprend les régions et sous-régions de l'OIT et n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM. Voir l'appendice A du document de l'OIT, 2021 pour plus d'informations sur les ventilations régionales. La suite de ce chapitre renvoie aux régions géographiques du DESA.

27 La catégorie « États arabes » de l'OIT comprend les pays et territoires suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Yémen et les Territoires palestiniens.

Programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration de l'OIM

L'OIM met en œuvre des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) depuis 1979. Ces programmes recouvrent diverses activités, qui sont généralement les suivantes : conseils avant le départ, achat de billets d'avion, assistance administrative et aide au voyage et, lorsque cela est possible, fourniture d'une aide à la réintégration.

En moyenne, l'OIM a prêté assistance à 34 000 migrants par an entre 2005 et 2014 au titre de ses programmes AVRR. Dans la logique de l'augmentation du volume des migrations ces dernières années, le nombre de retours s'est aussi accru (jusqu'à la pandémie de COVID-19). En 2019, les programmes AVRR ont permis à 64 958 migrants de quitter 136 pays d'accueil ou de transit pour revenir dans 164 pays ou territoires d'origine. Toutefois, ce chiffre a chuté de façon spectaculaire en 2020 à cause de la COVID-19. Tout au long de 2020, une aide au retour volontaire et à la réintégration a été apportée à 42 181 migrants (15 149 au T1, 2 588 au T2, 10 521 au T3 et 13 923 au T4) souhaitant quitter 139 pays ou territoires d'accueil ou de transit (88 au T1, 41 au T2, 84 au T3 et 122 au T4) pour revenir dans 150 pays ou territoires d'origine (136 au T1, 70 au T2, 110 au T3 et 132 au T4).

Sources : OIM, 2020d; OIM, 2020e; OIM, 2002f.

Rapatriements de fonds internationaux

Les rapatriements de fonds sont des transferts financiers ou en nature effectués directement par les migrants à l'intention de leur famille ou de leur communauté dans leur pays d'origine. La Banque mondiale rassemble des données mondiales sur les rapatriements de fonds internationaux, malgré les innombrables lacunes en matière de données, les différences de définition et les difficultés méthodologiques rencontrées pour rassembler des statistiques exactes²⁸. Cependant, ces données ne tiennent pas compte des flux non enregistrés qui passent par des voies formelles ou informelles, si bien que l'ampleur réelle des fonds rapatriés à l'échelle mondiale est probablement supérieure aux estimations disponibles²⁹. La pandémie a mis en évidence ce problème : en effet, les flux de rapatriements de fonds internationaux ont enregistré des résultats très positifs en 2020, démentant les prévisions catastrophiques initiales; ces résultats sont dus, en partie, à un recours accru aux voies formelles à cause des restrictions à la mobilité liées à la COVID-19, entre autres raisons (voir l'encadré ci-après)³⁰. En dépit de ces problèmes, les données disponibles font apparaître une tendance à la hausse sur le long terme depuis quelques années, les rapatriements de fonds internationaux étant passés de 128 milliards de dollars É.-U. en 2000 à 702 milliards de dollars É.-U. en 2020.

Alors qu'une baisse de 20 % était initialement prévue pour 2020 (estimation faite en avril de la même année)³¹, les données annuelles montrent que les rapatriements de fonds internationaux n'ont que légèrement diminué

28 Sauf indication contraire, les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées des données de la Banque mondiale concernant la migration et les rapatriements de fonds (Banque mondiale, s.d.). Les principales sources d'information utilisées sont les suivantes : les ensembles de données annuels de la Banque mondiale concernant les rapatriements de fonds (ibid.), le document *Migration and Development Brief 34* (Ratha et al., 2021) et le communiqué de presse du 12 mai (Banque mondiale, 2021a). Pour des notes explicatives et une analyse plus approfondie, et les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances présentés ici, prière de se reporter à ces sources ainsi qu'aux Recueils de statistiques sur la migration et le développement de la Banque mondiale, notamment à la dernière édition datant de 2016.

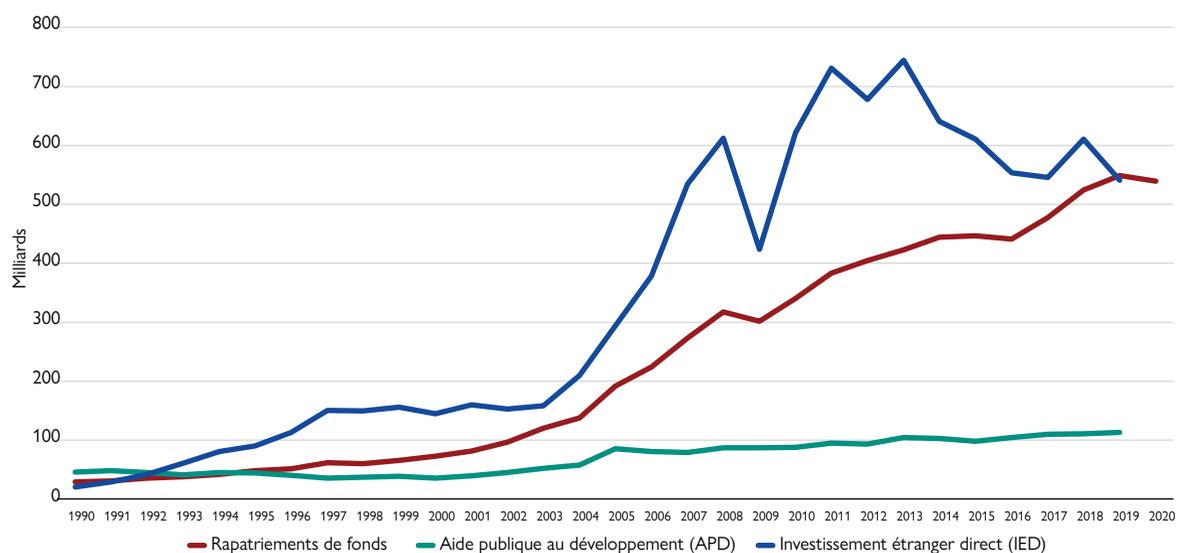
29 Banque mondiale, 2016.

30 FMI, 2020; OIM, 2020g; OIM, 2020h; OIM, 2020i; OIM, 2021b.

31 Ratha et al., 2020a.

(2,4 %) à l'échelle mondiale, pour passer de 719 milliards de dollars É.-U. en 2019 à 702 milliards de dollars É.-U. en 2020. Cependant, les trois années qui ont précédé 2020 ont toutes enregistré une hausse : les flux mondiaux (entrants) de rapatriements de fonds ont ainsi augmenté, selon les estimations, de 7,2 % entre 2016 et 2017 (passant de 597 milliards de dollars É.-U. à 640 milliards de dollars É.-U.), de 8,4 % entre 2017 et 2018 (passant de 640 milliards de dollars É.-U. à 694 milliards de dollars É.-U.), et de 3,6 % entre 2018 et 2019 (passant de 694 milliards de dollars É.-U. à 719 milliards de dollars É.-U.). Conformément à cette tendance, les fonds rapatriés vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (qui représentent la majorité des rapatriements de fonds effectués dans le monde) ont reculé en 2020 (passant de 548 milliards de dollars É.-U. en 2019 à 540 milliards de dollars É.-U.), après la tendance positive observée de 2016 à 2018 (passant de 441 milliards de dollars É.-U. en 2016 à 478 milliards de dollars É.-U. en 2017, puis à 524 milliards de dollars É.-U. en 2018). Depuis le milieu des années 1990, les rapatriements de fonds internationaux sont de loin supérieurs à l'aide publique au développement, définie comme étant l'aide des pouvoirs publics destinée à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement (voir la figure 12 ci-dessous)³².

Figure 12. Flux de rapatriements de fonds internationaux à destination des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (1990-2020)



Source : Banque mondiale, s.d. (page consultée en juin 2021).

Note : Tous les montants sont exprimés en milliards de dollars É.-U. (valeur nominale).

En 2020, l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et l'Égypte ont été (dans l'ordre décroissant) les cinq premiers pays bénéficiaires de rapatriements de fonds. L'Inde et la Chine étaient arrivées loin en tête, avec chacune plus de 59 milliards de dollars É.-U. de fonds rapatriés (voir le tableau 3). En 2020, deux pays du G7, la France et l'Allemagne, comptaient toujours parmi les dix principaux pays bénéficiaires dans le monde, un classement qu'elles occupent depuis 2005 (voir le tableau 3). Il convient toutefois de noter que la majorité des flux entrants ne sont pas des transferts aux ménages, mais les salaires des travailleurs frontaliers qui travaillent en Suisse, tout en résidant en France ou en Allemagne³³.

³² Voir, par exemple, OCDE, s.d.c, qui contient aussi des données sur l'aide publique au développement. De plus en plus de travaux étudient les incidences de cette tendance sur le développement et d'un point de vue économique et social.

³³ Eurostat, 2020.

Tableau 3. Dix principaux pays de destination/d'origine des rapatriements de fonds internationaux (2005-2020) (milliards de dollars É.-U. courants)

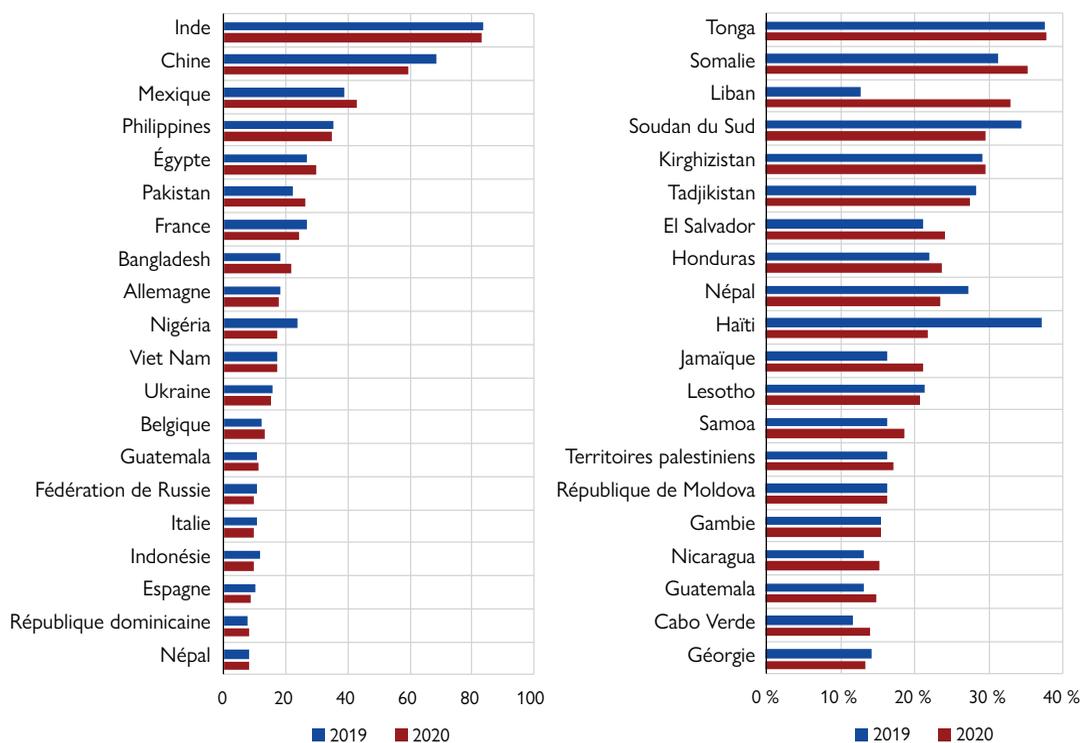
Principaux pays de destination des rapatriements de fonds							
2005		2010		2015		2020	
Chine	23,63	Inde	53,48	Inde	68,91	Inde	83,15
Mexique	22,74	Chine	52,46	Chine	63,94	Chine	59,51
Inde	22,13	Mexique	22,08	Philippines	29,80	Mexique	42,88
Nigéria	14,64	Philippines	21,56	Mexique	26,23	Philippines	34,91
France	14,21	France	19,90	France	24,07	Égypte	29,60
Philippines	13,73	Nigéria	19,74	Nigéria	20,63	Pakistan	26,11
Belgique	6,88	Allemagne	12,79	Pakistan	19,31	France	24,48
Allemagne	6,86	Égypte	12,45	Égypte	18,33	Bangladesh	21,75
Espagne	6,66	Belgique	10,99	Allemagne	15,58	Allemagne	17,90
Pologne	6,47	Bangladesh	10,85	Bangladesh	15,30	Nigéria	17,21
Principaux pays d'origine des rapatriements de fonds							
2005		2010		2015		2020	
États-Unis	47,75	États-Unis	50,53	États-Unis	60,72	États-Unis	68,00
Arabie saoudite	14,30	Arabie saoudite	27,07	Émirats arabes unis	40,70	Émirats arabes unis	43,24
Allemagne	12,71	Fédération de Russie	21,45	Arabie saoudite	38,79	Arabie saoudite	34,60
Suisse	10,86	Suisse	18,51	Suisse	26,03	Suisse	27,96
Royaume-Uni	9,64	Allemagne	14,68	Fédération de Russie	19,69	Allemagne	22,02
France	9,47	Italie	12,88	Allemagne	18,25	Chine	18,12
République de Corée	6,90	France	12,03	Koweït	15,20	Fédération de Russie	16,89
Fédération de Russie	6,83	Koweït	11,86	France	12,79	France	15,04
Luxembourg	6,74	Luxembourg	10,66	Qatar	12,19	Luxembourg	14,20
Malaisie	5,68	Émirats arabes unis	10,57	Luxembourg	11,19	Pays-Bas	13,92

Source : Banque mondiale, s.d. (page consultée en juin 2021).

Note : Tous les montants sont exprimés en milliards de dollars É.-U. (valeur nominale).

Il n'existe pas de consensus sur la façon de définir la «dépendance excessive» à l'égard des fonds rapatriés. On la mesure généralement en calculant le rapport entre les rapatriements de fonds et le produit intérieur brut (PIB). À l'heure actuelle, 29 pays (sur les 177 pour lesquels il existe des données) affichent un rapport rapatriements de fonds – PIB supérieur à 10 %. En 2020, les cinq principaux pays de destination des rapatriements de fonds en pourcentage du PIB étaient les Tonga (37,7 %), la Somalie (35,3 %), le Liban (32,9 %), le Soudan du Sud (29,5 %) et le Kirghizistan (29,4 %). Si, dans de nombreux pays, les niveaux sont restés similaires en 2020 et en 2019, le pourcentage du PIB a triplé au Liban, car le PIB de ce pays s'est effondré en 2020. En Haïti, en revanche, le volume des rapatriements de fonds rapporté au PIB a diminué de moitié en raison d'un accès limité aux monnaies locales et de la hausse possible des coûts de transfert. Une forte dépendance à l'égard des fonds rapatriés peut développer une culture de dépendance dans le pays bénéficiaire, ce qui risque non seulement de réduire la participation au marché du travail, mais aussi de ralentir la croissance économique³⁴. Une trop grande dépendance à l'égard des rapatriements de fonds rend également l'économie plus vulnérable aux variations subites du volume des fonds rapatriés³⁵.

Figure 13. Vingt principaux pays/territoires destinataires de rapatriements de fonds internationaux : montant en milliards de dollars É.-U. (colonne de gauche) et en pourcentage du PIB (colonne de droite), 2019-2020



Source : Banque mondiale, s.d. (page consultée en juin 2021).

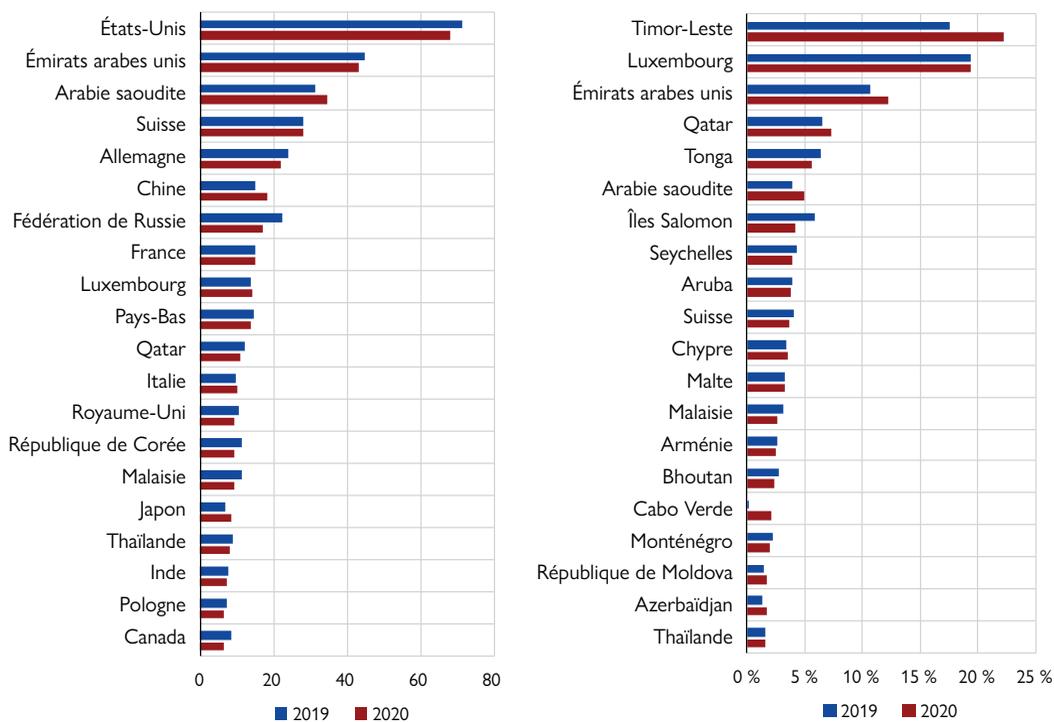
Note : Tous les montants sont exprimés en milliards de dollars É.-U. (valeur nominale). Le Yémen n'a pas été inclus car les données sur les rapatriements de fonds le concernant n'ont pas été mises à jour.

34 Amuedo-Dorantes, 2014.

35 Ghosh, 2006.

Les pays à revenu élevé sont presque toujours la principale source de rapatriements de fonds. Depuis des décennies, les États-Unis sont invariablement le premier pays d'origine des rapatriements de fonds dans le monde (68 milliards de dollars É.-U. en 2020), devant les Émirats arabes unis (43,24 milliards de dollars É.-U.), l'Arabie saoudite (34,60 milliards de dollars É.-U.) et la Suisse (27,96 milliards de dollars É.-U.). Le cinquième pays d'envoi de fonds en 2019 et 2020 était l'Allemagne (respectivement 23,94 milliards de dollars É.-U. et 22,02 milliards de dollars É.-U.). Parallèlement à son statut de principal pays bénéficiaire, la Chine (classée par la Banque mondiale parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure) a aussi été une source importante de rapatriements de fonds internationaux : 15,14 milliards de dollars É.-U. en 2019, et 18,12 milliards de dollars É.-U. en 2020.

Figure 14. Vingt principaux pays/territoires expéditeurs de rapatriements de fonds : montant en milliards de dollars É.-U. (colonne de gauche) et en pourcentage du PIB (colonne de droite), 2019-2020



Source : Banque mondiale, s.d. (page consultée en juin 2021)

Note : Tous les montants sont exprimés en milliards de dollars É.-U. (valeur nominale).

COVID-19, rapatriements de fonds internationaux et numérisation

En 2020, de nombreux analystes du monde entier ont suivi de près les dernières informations et analyses disponibles afin de comprendre les répercussions de la COVID-19 sur les migrations et la mobilité, du point de vue des rapatriements de fonds internationaux^a. Tout au long de cette même année, les données sur les fonds rapatriés de plusieurs pays ont défié les prévisions de la Banque mondiale, qui s'attendait à une forte baisse des rapatriements de fonds dans le monde, certains pays affichant même des envois mensuels record dès le milieu de 2020.

Selon le rapport de la Banque mondiale de mai 2021^b, les flux de rapatriement de fonds ont fait preuve de résistance pendant la crise de la COVID-19. En 2020, les envois officiellement enregistrés ont atteint 702 milliards de dollars É.-U., soit seulement 2,4 % de moins qu'en 2019 (719 milliards de dollars É.-U.), démentant ainsi les estimations précédentes (572 milliards de dollars É.-U. en avril 2020^c et 666 milliards de dollars É.-U. en octobre 2020^d).

Outre les mesures politiques qui ont été prises pour soutenir les rapatriements de fonds et améliorer la situation économique, il semble que l'abandon des voies informelles (telles que le transport d'argent liquide par-delà les frontières) au profit de canaux plus formels grâce à une numérisation accrue des transferts financiers, explique dans une large mesure la baisse plus lente que prévu des flux de rapatriements de fonds. C'est pourquoi les données officielles devraient normalement refléter une hausse des rapatriements de fonds, même si le volume réel de l'ensemble des rapatriements de fonds internationaux (formels et informels) peut avoir diminué. Au Mexique, par exemple, les rapatriements de fonds informels ont fait place à des transferts formels lorsque les passages frontaliers ont été limités en 2020 et que les virements électroniques sont devenus la seule possibilité d'envoyer des fonds^e.

Plusieurs pays ont pris des mesures pour promouvoir l'utilisation de services numériques pendant la pandémie, et les plateformes d'argent mobile ont rendu le rapatriement de fonds moins cher et plus rapide que les transferts bancaires ou en espèces traditionnels. Grâce à l'argent mobile, il est devenu plus facile de tracer les rapatriements de fonds, de sorte que cette méthode est plus sûre que les canaux informels^f.

Cependant, le coût des rapatriements de fonds vers les pays d'origine, en particulier en Afrique subsaharienne, reste élevé, malgré les efforts déployés à l'échelle mondiale depuis la fin des années 2000 pour le réduire. En mars 2021, un rapatriement de fonds international coûte en moyenne 6,38 % du montant envoyé (les ODD ciblent une baisse à moins de 3 %), et dans 26 % des couloirs entre pays le coût de transfert total se situe à plus de 5 % (les ODD ciblent la disparition complète de tels couloirs)^g.

La COVID-19 pourrait donner le coup de pouce supplémentaire pour développer les canaux de rapatriement de fonds et abaisser les coûts grâce à la technologie.

a OIM, 2020g; OIM, 2020h; OIM, 2020i, OIM, 2021b.

b Ratha *et al.*, 2021.

c Ratha *et al.*, 2020a.

d Ratha *et al.*, 2020b.

e Dinarte *et al.*, 2021.

f Aron et Muellbauer, 2019.

g Banque mondiale, 2021b.

Réfugiés et demandeurs d'asile

À la fin de 2020, on comptait 26,4 millions de réfugiés dans le monde, dont 20,7 millions relevaient du mandat du HCR et 5,7 millions étaient enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)³⁶. Le nombre total de réfugiés est le plus élevé jamais enregistré, malgré un ralentissement du rythme de croissance annuel depuis 2012.

Environ 4,1 millions de personnes ont sollicité une protection internationale et attendaient la détermination du statut de réfugié. Ces personnes sont appelées «demandeurs d'asile». En 2020, 1,1 million de demandes d'asile ont été déposées en première instance dans le monde. Cette baisse de 45 % par rapport aux 2 millions de l'année précédente représente la plus forte diminution annuelle depuis 2000, date à laquelle les demandes d'asile ont commencé à être regroupées par le HCR à l'échelle mondiale. Ce recul est la conséquence directe des restrictions à la mobilité imposées pour lutter contre la COVID-19. Les États-Unis sont restés le premier pays de destination, avec environ 250 800 demandes, soit 14 % de moins que l'année précédente (301 000). L'Allemagne arrivait au deuxième rang, avec 102 600 nouvelles demandes, ce qui représente une baisse notable par rapport à 2019 (142 500) et le plus bas niveau enregistré depuis près de 10 ans.

À la fin de 2020, environ 38 % des réfugiés dans le monde avaient moins de 18 ans (8 millions sur les 20,7 millions de réfugiés relevant du mandat du HCR). Environ 21 000 demandes d'asile individuelles ont été déposées par des enfants non accompagnés et séparés de leur famille en 2020, ce qui représente un recul par rapport aux 25 000 demandes déposées l'année précédente.

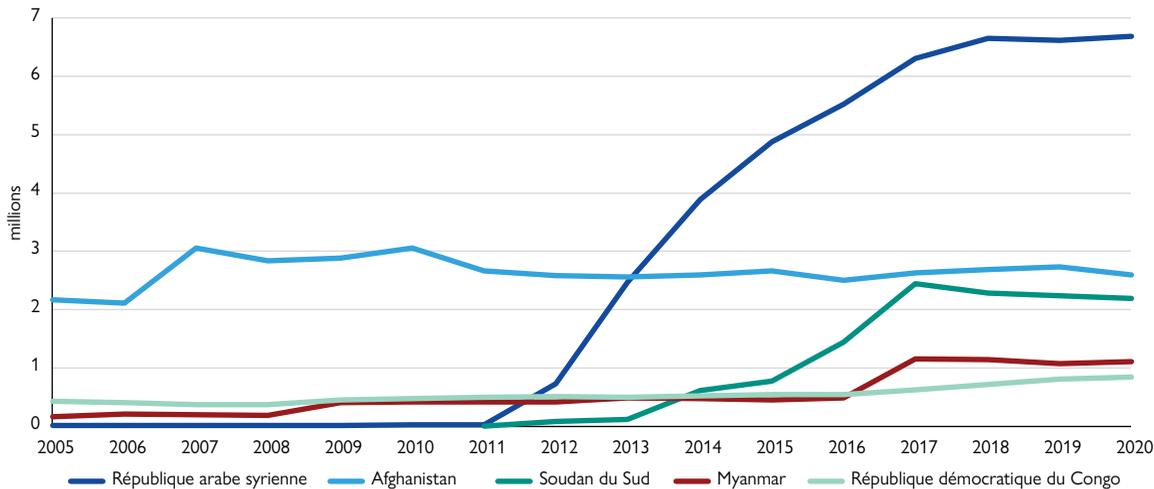
Comme indiqué dans les rapports précédents, les données et tendances actuelles s'expliquent dans une large mesure par la persistance ou la reprise de conflits dans des pays clés. Parmi la population totale de réfugiés relevant du mandat du HCR à la fin de 2020, plus de 80 % venaient des 10 principaux pays d'origine – République arabe syrienne, Afghanistan, Soudan du Sud, Myanmar, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, République centrafricaine, Érythrée et Burundi. Un grand nombre de ces pays figurent parmi les principaux pays sources de réfugiés depuis au moins sept ans.

En raison du conflit en cours en République arabe syrienne depuis 10 ans, le nombre de réfugiés syriens est passé à quelque 6,7 millions de personnes, soit environ 100 000 de plus que l'année précédente; la République arabe syrienne reste ainsi le principal pays d'origine de réfugiés pour la septième année consécutive. L'instabilité et la violence qui font de l'Afghanistan une importante source de réfugiés depuis plus de 30 ans perdurent : avec 2,6 millions de réfugiés en 2020 (contre 2,7 millions en 2019), l'Afghanistan arrive au deuxième rang des principaux pays d'origine dans le monde. Depuis que la violence à grande échelle a éclaté dans le pays à la mi-2016, le Soudan du Sud est resté le troisième pays d'origine de réfugiés, avec 2,2 millions de réfugiés à la fin de 2020. Les réfugiés originaires de la République arabe syrienne, d'Afghanistan, du Soudan du Sud, du Myanmar et de la République démocratique du Congo représentaient plus de la moitié de la population mondiale de réfugiés. La figure 15 montre l'évolution du nombre de réfugiés pour les cinq premiers pays d'origine entre 2005 et 2020. Les répercussions du conflit syrien apparaissent clairement : en 2010, la République arabe syrienne était le pays source de moins de 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile, et arrivait au troisième rang des principaux pays d'accueil au monde, avec plus de 1 million de réfugiés, principalement originaires d'Iraq³⁷.

36 Les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées de HCR, 2021a. Prière de se reporter à ces documents pour des notes explicatives et une analyse approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances indiqués. Les précédents rapports *Tendances mondiales* ainsi que la base de données de statistiques démographiques du HCR (HCR, s.d.a) sont d'autres sources d'information clés.

37 HCR, 2011.

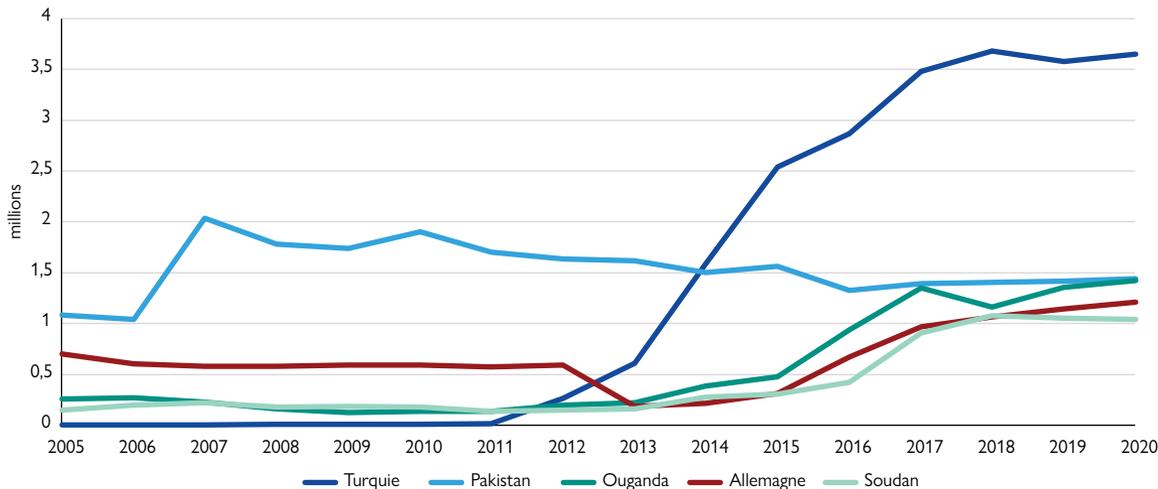
Figure 15. Nombre de réfugiés venant des cinq principaux pays d'origine, 2005-2020 (millions)



Source : HCR, s.d.a. (page consultée le 23 juin 2021).
 Note : Le Soudan du Sud est devenu un pays en 2011.

Comme lors des années précédentes, plus de la moitié des réfugiés résidaient dans 10 pays. En 2020, avec plus de 3,6 millions de réfugiés, pour la plupart des Syriens, la Turquie était le principal pays d'accueil au monde pour la cinquième année consécutive. Signe de la forte proportion de Syriens dans la population mondiale de réfugiés, un autre pays frontalier, le Liban, figurait parmi les 10 premiers pays d'accueil. Le Pakistan et la République islamique d'Iran faisaient aussi partie des 10 principaux pays d'accueil de réfugiés; ce sont eux qui abritent le plus grand nombre de réfugiés originaires d'Afghanistan, qui est le deuxième pays d'origine. Les cinq autres pays figurant parmi les 10 premiers pays d'accueil sont l'Ouganda, l'Allemagne, le Soudan, le Bangladesh et l'Éthiopie. La grande majorité des réfugiés (73 %) étaient accueillis dans des pays voisins. Selon le HCR, les pays les moins avancés, tels que le Bangladesh, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda et le Yémen, accueillaient 27 % de la population mondiale de réfugiés (6,7 millions).

Figure 16. Nombre de réfugiés dans les cinq principaux pays d'accueil en 2020 (en millions)



Source : HCR, s.d.a (page consultée le 23 juin 2021).

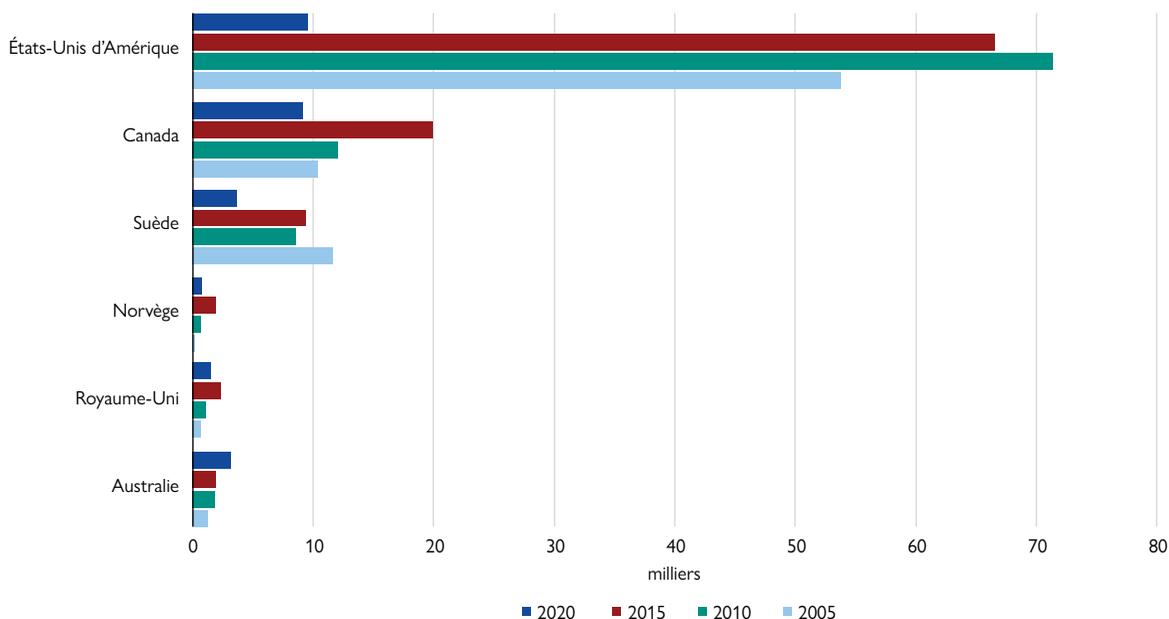
En 2020, plus de 250 000 réfugiés sont retournés dans leur pays d'origine, soit 21 % de moins que l'année précédente (317 000). Près de la moitié des retours (122 000) étaient à destination du Soudan du Sud, principalement au départ de l'Ouganda (74 000). En 2020, le Soudan du Sud a enregistré le plus grand nombre de retours de réfugiés, dépassant la République arabe syrienne.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées pour mesurer le nombre de personnes bénéficiant d'une intégration locale, le HCR estime qu'en 2020, 28 pays (contre 25 en 2019) avaient signalé la naturalisation d'au moins un réfugié, ce qui représente un nombre total de près de 34 000 réfugiés naturalisés sur l'ensemble de l'année (soit une nette diminution par rapport aux quelque 55 000 réfugiés nouvellement naturalisés en 2019, mais une augmentation par rapport aux 23 000 cas enregistrés en 2016). En 2020, 85 % des naturalisations ont eu lieu en Europe, dont la majorité (environ 25 700 réfugiés) aux Pays-Bas. Le Canada (environ 5 000 réfugiés) et la France (environ 2 500 réfugiés) arrivaient, respectivement, au deuxième et au troisième rang.

En 2020, quelque 34 400 réfugiés ont été admis aux fins de réinstallation à l'échelle mondiale, ce qui représente une diminution radicale par rapport à 2019 (plus de 107 700 réfugiés réinstallés). Les principaux pays de réinstallation ont été les États-Unis (9 600 réfugiés) et le Canada (9 200 réfugiés), mais ces chiffres représentent une baisse considérable par rapport à l'année précédente (27 500 et 30 100, respectivement). Au total, l'Union européenne a réinstallé 11 600 réfugiés. Les réfugiés syriens, qui représentent un tiers des réfugiés réinstallés, ont été les principaux bénéficiaires, suivis par les réfugiés congolais (12 %).

Le recul prononcé des réinstallations de réfugiés s'explique en partie par la pandémie, qui a fortement limité la mobilité internationale dans le monde entier. La diminution du nombre de réfugiés réinstallés aux États-Unis est également due à un abaissement significatif du plafond d'admission de réfugiés (nombre de réfugiés admis aux fins de réinstallation chaque année budgétaire) et au renforcement du contrôle de sécurité pour les réfugiés originaires de pays «à haut risque», qui s'est traduit par une diminution des admissions de réfugiés venant de ces pays. La figure 17 donne un aperçu des statistiques de réinstallation pour certains pays clés entre 2005 et 2020.

Figure 17. Nombre de réfugiés réinstallés par grand pays de réinstallation en 2005-2020



Source : HCR, s.d.b (page consultée le 23 juin 2021).

Ces dix dernières années, le nombre de réfugiés devant être réinstallés nécessitant une réinstallation a augmenté de façon spectaculaire, puisqu'il a presque doublé. Selon les estimations du HCR, quelque 805 000 réfugiés avaient besoin d'être réinstallés en 2011; en 2021, ce chiffre est passé à 1,4 million³⁸.

Le nombre de réfugiés réinstallés a fluctué au fil des ans. En 2005, près de 81 000 réfugiés ont été réinstallés, contre environ 34 000 en 2020, et près de 108 000 en 2019. Dans l'ensemble, le nombre de réinstallations n'a pas suivi la forte augmentation des besoins (voir le tableau 4).

Tableau 4. Nombre de réfugiés ayant besoin d'être réinstallés et nombre de réfugiés réinstallés dans le monde, depuis 2005

	Estimations des besoins totaux de réinstallation (y compris la planification pluriannuelle), en nombre de personnes	Arrivées de personnes admises aux fins de réinstallation
2005	–	80 734
2006	–	71 660
2007	–	75 271
2008	–	88 772
2009	–	112 455
2010	–	98 719
2011	805 535	79 727
2012	781 299	88 918
2013	859 305	98 359
2014	690 915	105 148
2015	958 429	106 997
2016	1 153 296	172 797
2017	1 190 519	102 709
2018	1 195 349	92 348
2019	1 428 011	107 729
2020	1 440 408	34 383
2021	1 445 383	–

Source : HCR, s.d.b (page consultée le 23 juin 2021).

Note : Le rapport du HCR intitulé *Projected Global Resettlement Needs Report* est disponible depuis 2011.

Rôle de l'OIM en matière de réinstallation

L'OIM joue un rôle essentiel en matière de réinstallation dans monde entier. Aider les États à réinstaller des réfugiés et autres arrivants humanitaires est l'un des objectifs fondamentaux et fait partie de ses activités courantes les plus importantes. Au-delà des programmes classiques de réinstallation de réfugiés et d'admission humanitaire, de plus en plus d'États s'intéressent à d'autres formes d'admission ou en mettent déjà en œuvre, telles que des parrainages privés, des bourses universitaires ou des dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre. Les données de l'OIM relatives au transport à des fins d'aide à la réinstallation portent sur le nombre total de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence de l'Organisation qui voyagent sous ses auspices au départ de divers pays vers des destinations du monde entier au cours d'une période donnée.

En 2019, environ 107 000 personnes ont voyagé sous les auspices de l'OIM au titre de programmes de réinstallation, principalement au départ des pays suivants : Afghanistan, Égypte, Éthiopie, Iraq, Jordanie, Kenya, Liban, Turquie, Ouganda, Ukraine et République-Unie de Tanzanie^a. Sur les 107 000 bénéficiaires précités, quelque 30 000 personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été réinstallées dans 18 pays européens, ce qui représente 30 % des dossiers de réinstallation et d'admission humanitaire pris en charge par l'OIM dans le monde.

En 2020, l'OIM a aidé plus de 27 États à assurer la réinstallation, l'admission humanitaire et la réimplantation de 40 536 réfugiés et autres personnes en situation de vulnérabilité, notamment au départ de l'Afghanistan, de la Grèce, de la Jordanie, du Liban et de la Turquie. Les trois principaux pays de réinstallation étaient les États-Unis, le Canada et la Suède. Parmi les bénéficiaires précités, 3 063 personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été réimplantées, au départ de la Grèce, de l'Italie et de Malte, dans 14 pays de destination de l'Espace économique européen, le plus souvent par vol charter.

L'OIM aide ses États Membres à mettre en œuvre divers programmes de réinstallation, de réimplantation et d'admission humanitaire, dont la plupart sont bien établis, tandis que d'autres sont des réponses spéciales à des crises de migration forcée particulières.

Étant donné l'importance des besoins et le manque de places disponibles pour la réinstallation, l'OIM continue de collaborer avec des acteurs afin d'améliorer l'accessibilité à des voies sûres et légales. Dans le cadre d'accords de coopération, elle fournit aux parties prenantes les informations voulues et communique des données à des partenaires clés, tels que le HCR, les pays de réinstallation et les organismes spécialisés. En collaboration étroite avec le HCR, elle s'emploie régulièrement à vérifier et à mieux harmoniser les données agrégées relatives à la réinstallation, en particulier les chiffres concernant les départs. De plus amples informations sur les activités de réinstallation de l'OIM se trouvent à l'adresse www.iom.int/fr/reinstallation.

a OIM, 2020j.

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

L'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) rassemble des données sur deux types de déplacement interne : les nouveaux déplacements pendant une période donnée, et la population totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à un moment donné. Ces informations statistiques sont classées en fonction de deux grandes causes de déplacement : a) les catastrophes, et b) les conflits et la violence. Cependant, l'IDMC est conscient des problèmes que pose la distinction entre catastrophes et conflits en tant que causes immédiates de déplacements, et souligne la nécessité croissante de trouver des moyens de mieux rendre compte des déplacements dans le contexte de facteurs multiples³⁹. Les mesures visant à freiner la propagation de la COVID-19 ont entravé la collecte de données sur les déplacements⁴⁰.

Au 31 décembre 2020, on estimait à 48 millions le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à cause d'un conflit ou de la violence dans 59 pays et territoires, ce qui représente un chiffre record depuis que l'IDMC a commencé son suivi, en 1998, et une augmentation par rapport aux 45,9 millions signalés en 2019. Comme dans le cas des réfugiés (voir la section précédente), ce sont la persistance et l'émergence de conflits qui expliquent pourquoi le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison d'un conflit ou de la violence a presque doublé depuis 2000, et a fortement augmenté depuis 2010.

La figure 18 montre les 20 pays qui comptent le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à cause d'un conflit ou de la violence (population) à la fin de 2020. La plupart d'entre eux se situaient au Moyen-Orient ou en Afrique subsaharienne. La République arabe syrienne comptait le plus grand nombre de personnes déplacées par un conflit (6,6 millions) à la fin de 2020, suivie par la République démocratique du Congo (5,3 millions). La Colombie arrivait au troisième rang (4,9 millions), suivie par le Yémen (3,6 millions) et l'Afghanistan (3,5 millions). Plus de 35 millions (près de 74 %) des 48 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays vivent dans 10 pays seulement⁴¹.

En ce qui concerne leur proportion par rapport à la population nationale, la République arabe syrienne, dont le conflit dure depuis plus de dix ans, avait plus de 35 % de sa population déplacée à cause du conflit et de la violence. La Somalie se classait au deuxième rang (19 %), suivie par la République centrafricaine, le Soudan du Sud et le Yémen (plus de 12 % chacun). Il importe toutefois de souligner que, surtout dans le cas de déplacements prolongés, comme en Colombie, il peut arriver que des personnes qui sont rentrées dans leur lieu d'origine ou ont regagné leur foyer continuent d'être comptabilisées comme des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays car, parfois, aucune solution durable n'a pu être trouvée⁴². Des organisations telles que l'IDMC se conforment au Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays du Comité permanent interorganisations, qui énonce huit critères permettant de déterminer qu'une solution durable a été appliquée et que des personnes ne doivent donc plus être considérées comme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays⁴³.

39 L'IDMC souligne les difficultés que pose la collecte de données sur les déplacements dus à des projets de développement, à la violence criminelle ou à des catastrophes à évolution lente, ainsi que les efforts déployés pour les surmonter. Voir IDMC, 2019, pp. 72-73.

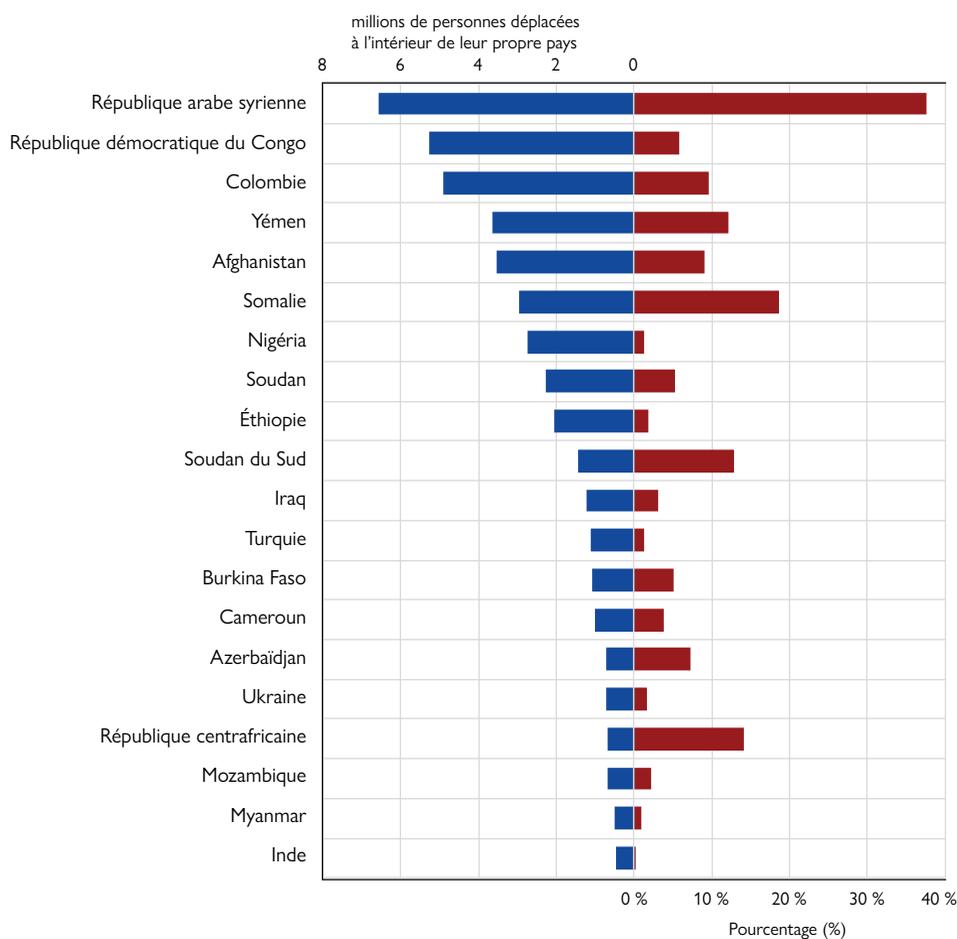
40 IDMC, 2020, p. 4.

41 Ces 10 pays sont la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, la Colombie, le Yémen, l'Afghanistan, la Somalie, le Nigéria, le Soudan, l'Éthiopie et le Soudan du Sud.

42 Une solution durable est en place « lorsque des personnes qui ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays n'ont plus besoin d'aide ni de protection spécifique liées à leur déplacement et qu'elles jouissent des droits de l'homme sans discrimination du fait de leur déplacement. » Voir, par exemple, Brookings Institution et Université de Berne, 2010.

43 Ces critères sont : la sûreté et la sécurité ; un niveau de vie satisfaisant ; l'accès aux moyens de subsistance ; la restitution de l'habitation, des terres et de la propriété ; l'accès aux documents ; le regroupement familial ; la participation aux affaires publiques ; et l'accès à des moyens de recours et à une justice efficaces. Voir, par exemple, Brookings Institution et Université de Berne, 2010 ; IDMC, 2019.

Figure 18. Vingt pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à cause d'un conflit ou de la violence à la fin de 2020



Source : IDMC, 2021.

Notes : Par population de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays on entend le nombre cumulé de personnes déplacées au fil du temps. La taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage des déplacements de population à cause d'un conflit repose sur l'ensemble de la population résidente du pays selon les estimations démographiques du DESA (2021a).

En 2020, la population mondiale de personnes déplacées par une catastrophe se situait autour de 7 millions de personnes dans 104 pays et territoires. À la fin de 2020, ces personnes étaient toujours déplacées à cause de catastrophes survenues au cours de l'année. Comme l'a fait observer l'IDMC, ce chiffre est une «estimation très prudente» car il ne prend pas en compte les personnes qui vivent une situation de déplacement à cause de catastrophes qui se sont produites avant 2020.

Recommandations concernant les statistiques sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

En janvier 2021, de nouvelles recommandations^a ont été publiées par le Groupe d'experts sur les statistiques des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (EGRIS), qui a été créé en 2016 pour faciliter l'établissement de statistiques officielles sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Ces recommandations sur la production et la diffusion de statistiques sur les déplacements internes constituent une mise à jour du rapport technique de 2018^b, qui avait énoncé les premières normes mondialement reconnues régissant les statistiques officielles sur les déplacements forcés. Le rapport du Groupe d'experts comprend six chapitres (hors introduction et notes de fin de document) :

- **Cadres juridiques et politiques et définitions** : normes internationales et régionales relatives à la protection des personnes déplacées et définitions non statistiques couramment utilisées pour les personnes déplacées;
- **Cadre statistique régissant les déplacements internes** : description des groupes de population relevant du champ d'application des recommandations, et définitions statistiques des flux entrants, des populations et des flux sortants de personnes déplacées;
- **Solutions durables et principales vulnérabilités liées au déplacement** : analyse des vulnérabilités des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et évaluation des progrès accomplis sur la voie de solutions durables;
- **Aperçu des variables et indicateurs clés** : variables recommandées, y compris l'âge et le sexe, et tableaux des différentes catégories de personnes qui entrent dans le cadre statistique des déplacements internes;
- **Sources de données pour la collecte de statistiques sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays** : sources de données disponibles – y compris les recensements et les enquêtes – aux fins de production de statistiques sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients respectifs;
- **Principes et mécanismes de coordination des statistiques sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays** : normes de qualité et importance de coordonner les données opérationnelles et de renforcer les systèmes statistiques sur les déplacements forcés.

Ces recommandations seront continuellement promues par un groupe de pays avec le soutien technique des membres du Groupe d'experts afin de créer des systèmes de données et de renforcer les capacités en matière de statistiques.

a Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés, 2020.

b Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés, 2018.

Nouveaux déplacements en 2020

À la fin de 2020, 40,5 millions de personnes avaient été nouvellement déplacées à cause d'un conflit ou de violences (42 pays et territoires) ou de catastrophes (144 pays et territoires). Soixante-seize pour cent (30,7 millions) de ces nouveaux déplacements ont été provoqués par une catastrophe et 24 % (9,8 millions) par un conflit ou la violence⁴⁴.

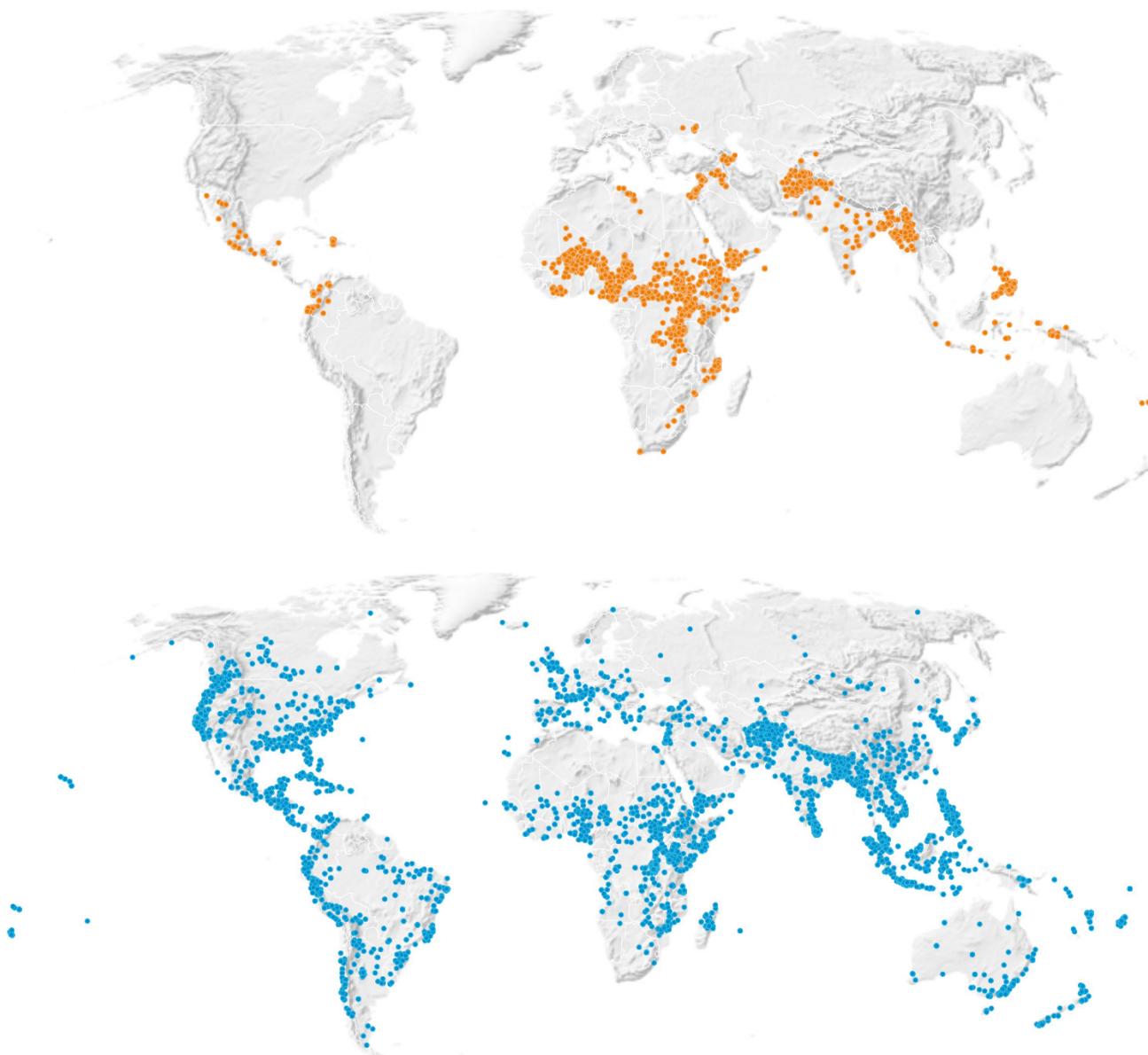
En 2020, la République démocratique du Congo (2,2 millions) et la République arabe syrienne (1,8 million) étaient en tête de la liste des pays comptant le plus grand nombre de nouveaux déplacements causés par un conflit ou la violence, avec des chiffres qui pèsent lourdement sur le bilan mondial. Ces deux pays étaient suivis par l'Éthiopie (1,7 million), le Mozambique (0,6 million) et le Burkina Faso (0,5 million). Les Philippines ont enregistré le plus grand nombre absolu de nouveaux déplacements dus à une catastrophe en 2020 (environ 5,1 millions)⁴⁵.

Chaque année, les catastrophes provoquent bien plus de nouveaux déplacements que les conflits ou la violence. Beaucoup plus de pays sont touchés par les déplacements dus aux catastrophes, comme le révèle un examen du nombre de pays et de territoires où de nouveaux déplacements se sont produits en 2020 : 144 pour cause de catastrophe, contre 42 en raison d'un conflit ou de la violence (voir la figure 19). Comme lors des années précédentes, l'immense majorité des nouveaux déplacements (30 millions) sont dus à une catastrophe liée aux conditions météorologiques, les tempêtes et les inondations étant responsables, respectivement, de 14,6 millions et de 14,1 millions de déplacements.

44 Les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées d'IDMC, 2020, 2021. Prière de se reporter à ces documents pour des notes explicatives et une analyse plus approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances mentionnés. Les précédents rapports de l'IDMC sur les estimations mondiales (disponibles à l'adresse : www.internal-displacement.org/global-report/), ainsi que sa base de données mondiale sur les déplacements internes (IDMC, s.d.), sont d'autres sources d'information clés.

45 L'IDMC propose des raisons possibles pour ces changements, y compris la stabilisation des lignes de front des conflits, les cessez-le-feu, les restrictions à la liberté de circulation et de nouvelles méthodes de collecte des données.

Figure 19. Déplacements dus à un conflit (carte du haut) et à une catastrophe (carte du bas) en 2020, par lieu

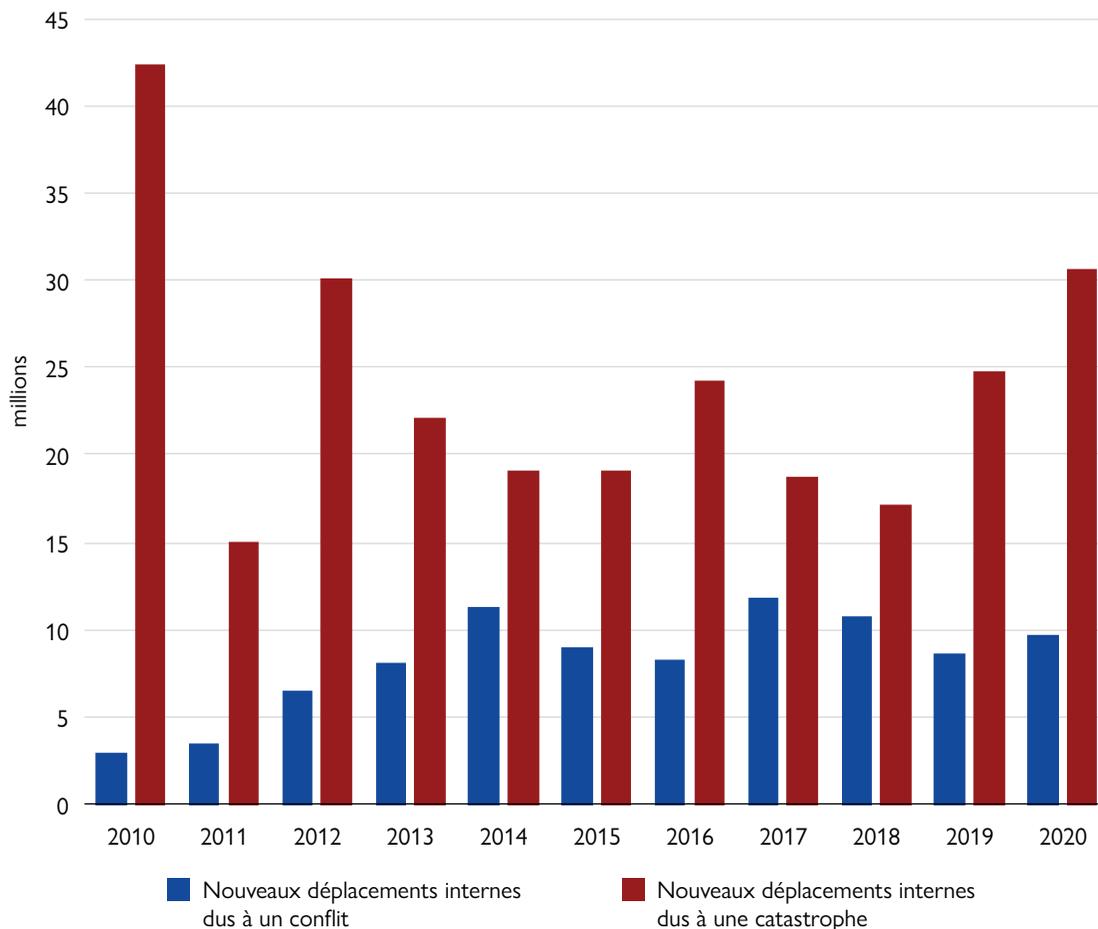


Source : IDMC, 2021.

Note : Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

La figure 20 montre que, ces dernières années, le nombre annuel de nouveaux déplacements dus à une catastrophe était supérieur à celui des nouveaux déplacements dus à un conflit ou à la violence. L'IDMC relève toutefois qu'une proportion non négligeable des nouveaux déplacements dans le monde dus à une catastrophe est généralement associée à des évacuations de courte durée, menées de manière relativement sûre et ordonnée.

Figure 20. Nouveaux déplacements internes dus à un conflit et à une catastrophe, 2010-2020 (millions)



Source : IDMC, s.d. (page consultée en mai 2021).

Notes : Le terme « nouveaux déplacements » désigne le nombre de déplacements qui se sont produits au cours d'une année donnée, et non le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays cumulé sur une période. Les chiffres relatifs aux nouveaux déplacements prennent en compte les personnes qui ont été déplacées plus d'une fois, et ne correspondent pas au nombre de personnes déplacées pendant une année donnée.

Matrice de suivi des déplacements de l'OIM

La Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM recueille et analyse des données afin de diffuser des informations essentielles et diversifiées sur les déplacements et la mobilité des populations. Les données ainsi recueillies et analysées permettent aux décideurs et aux intervenants d'apporter aux populations concernées une assistance mieux adaptée au contexte et fondée sur des éléments factuels. Les données sont communiquées sous la forme de cartes, d'infographies, de rapports, de supports visuels web interactifs et d'exportations de données brutes ou personnalisées. Sur la base d'une situation donnée, la MSD rassemble des informations sur des populations, des lieux, des conditions, des besoins et des vulnérabilités au moyen d'un ou de plusieurs des outils méthodologiques suivants :

- Suivi de la mobilité et des besoins multisectoriels dans des lieux et domaines précis afin de surveiller les besoins et de cibler l'aide;
- Suivi des tendances en matière de mouvements («flux») et de la situation générale aux points d'origine, de transit et de destination;
- Enregistrement des personnes et des ménages déplacés à des fins de sélection des bénéficiaires, de ciblage des vulnérabilités et d'élaboration de programmes;
- Réalisation d'enquêtes afin de recueillir des informations précises auprès des populations visées.

En 2020, la MSD a suivi plus de 30 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, 26 millions de personnes de retour et 5 millions de migrants dans plus de 80 pays. Ses données constituent l'une des plus grandes sources pour les estimations annuelles mondiales sur les déplacements internes rassemblées par l'IDMC. Pour plus d'informations sur la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM, voir <http://dtm.iom.int>.

Conclusions

S'il est important de comprendre la migration et les déplacements ainsi que la façon dont ils évoluent dans le monde, c'est en raison de leur importance pour les États, les communautés locales et les individus. Bien que la migration et la mobilité humaines soient des phénomènes qui remontent aux débuts de l'histoire de l'humanité, leurs manifestations et leurs répercussions ont changé au fil du temps sous l'effet de la mondialisation⁴⁶. Ce constat est mis en évidence avec acuité à l'heure où la COVID-19 continue de perturber fortement la migration et la mobilité internationales (et bien d'autres aspects de la société moderne), plus de 18 mois après la déclaration de pandémie par l'OMS⁴⁷. Face à la recrudescence des cas confirmés dus aux variants du virus, les restrictions à la mobilité restent un aspect fondamental de beaucoup de sociétés dans le monde, tandis que les campagnes de vaccination se poursuivent, quoique de façon très inégale à l'échelle mondiale. Les restrictions à la mobilité – internationales et internes – se sont imposées comme l'un des principaux axes de riposte à la COVID-19 et, depuis, elles ont été maintenues, même si elles évoluent et prennent des formes diverses. Le chapitre thématique sur les conséquences de la COVID-19 (chapitre 5 du présent rapport) étudie ces questions plus en détail, en mettant l'accent sur les 12 premiers mois de la pandémie et ses répercussions à plus long terme.

Aujourd'hui, nous possédons plus de données et d'informations sur la migration et les déplacements dans le monde qu'à n'importe quel autre moment de l'histoire; pourtant, du fait de la nature même de la migration, il peut être difficile, dans un monde interconnecté, d'en saisir la dynamique sous forme statistique. Cela étant, des

46 McAuliffe et Goossens, 2018; Triandafyllidou, 2018.

47 OMS, 2020.

ensembles de données entièrement nouveaux sont très rapidement apparus pendant la pandémie, dont certains ont été créés par l'OIM (figure 8) et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que par des institutions universitaires⁴⁸. Par ailleurs, dès le début de la pandémie, certaines grandes sociétés de technologie, notamment Facebook et Google, ont commencé à publier des données anonymisées sur la mobilité fondées sur les informations relatives à la mobilité données par les utilisateurs, ce qui donne une idée des vastes quantités de données d'enregistrements unitaires recueillies, mais souligne aussi les préoccupations existantes en ce qui concerne l'impact de ces réserves de données et de leur utilisation sur les droits de l'homme (y compris le respect de la vie privée)⁴⁹. Nous constatons également que la numérisation croissante de la migration et de la mobilité – dont les données sont l'élément vital – est de plus en plus souvent utilisée dans le cadre des efforts en cours pour développer et mettre en œuvre une technologie d'intelligence artificielle dans les systèmes de migration (voir le chapitre 11 du présent rapport). La collecte et l'analyse des données contribuent également à l'action menée pour réduire les inégalités dans le monde. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières énonce un engagement à améliorer la coopération internationale en matière de migration, à recueillir des données sur les migrations et à entreprendre des recherches et des analyses afin de mieux comprendre les tendances migratoires ainsi que les schémas et processus en constante évolution, dans le but de faciliter l'élaboration de réponses fondées sur des éléments factuels. Des faits nouveaux dans ce domaine sont présentés au chapitre 4, qui accorde une large place aux activités du Réseau des Nations Unies sur les migrations.

Dans le contexte de la mondialisation en cours, et face au développement de la collecte de données et des processus de numérisation connexes, il est de plus en plus important de suivre les tendances à long terme et l'évolution des schémas de migration et de déplacement. Dans ce chapitre, nous avons donné un aperçu général de la migration et des migrants fondé sur les données actuellement disponibles. En dépit des lacunes en matière de données et des décalages temporels, il est possible de tirer un certain nombre de conclusions générales. À l'échelle mondiale, par exemple, nous pouvons voir qu'au fil du temps, les migrants se sont installés dans certaines régions (telles que l'Asie et l'Europe) à un rythme bien plus élevé que dans d'autres (telles que l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes), et que cette tendance devrait normalement se poursuivre à long terme, malgré les profondes répercussions de la pandémie ces derniers mois. De même, les statistiques montrent que les travailleurs migrants continuent d'être attirés par des régions offrant de meilleures perspectives, où l'économie est en croissance et où le marché du travail évolue, et que certaines populations de travailleurs migrants sont caractérisées par une forte différenciation entre les sexes (voir la figure 11).

Cela étant, le présent rapport comporte une analyse complémentaire (au chapitre 7) qui tend à montrer que la composition des couloirs de migration change et qu'une mobilité plus grande se produit au départ de pays très développés ces dernières années.

Malgré les difficultés supplémentaires rencontrées pour recueillir des données pendant la pandémie, les données mondiales révèlent également que les déplacements causés par les conflits, la violence généralisée et d'autres se maintiennent à des niveaux record. Les conflits et les violences prolongés, non résolus et récurrents ont entraîné une augmentation du nombre de réfugiés dans le monde. Si quelques pays continuent d'offrir des solutions aux réfugiés, celles-ci sont, de manière générale, largement insuffisantes pour répondre aux besoins mondiaux. On estime en outre qu'à la fin 2020, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays étaient plus nombreuses que jamais auparavant. Les événements tragiques survenus récemment en Afghanistan donnent à penser que le nombre de personnes déplacées à l'échelle mondiale augmentera encore dans un avenir proche, car les déplacements à l'intérieur et au départ de ce pays se poursuivront pendant le reste de 2021 et en 2022.

48 Voir, par exemple, l'outil de l'Université d'Oxford intitulé « Government Response Tracker » (mentionné dans ce chapitre) et l'ensemble de données de l'Université Johns Hopkins sur la COVID-19 (mentionné au chapitre 5 du présent rapport).

49 Toh, 2020; Zuboff, 2021.

Appendice A. Extraits abrégés du document intitulé *Final Report on Conceptual Frameworks and Concepts and Definitions on International Migration* («Rapport final sur les cadres conceptuels et sur les définitions et concepts relatifs aux migrations internationales», 27 avril 2021)

Le rapport complet peut être consulté à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/migration-expert-group/task-forces/TF2-ConceptualFramework-Final.pdf>.

Introduction et contexte

1. La Division de statistique des Nations Unies, sous la direction du Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques des migrations, a entrepris de réviser les *Recommandations sur les statistiques des migrations internationales* de 1998 (ci-après les *Recommandations de 1998*). Jusqu'à présent, la définition de «migrant international» énoncée dans les *Recommandations de 1998* a permis, dans une certaine mesure, la comparabilité entre pays. Toutefois, plus de 20 ans se sont écoulés depuis la publication de ces recommandations. Jusqu'à la pandémie de COVID-19 en 2020, les obstacles à la migration internationale avaient diminué. En particulier, les technologies modernes de communication et la facilité accrue des voyages ont allégé le fardeau psychologique que représente la vie à l'étranger, car les migrants ont pu maintenir un contact fréquent avec leur famille et leurs amis dans leur pays d'origine, y compris dans le cadre de migrations temporaires et permanentes à des fins d'étude ou de travail ou dues à des circonstances politiques ou environnementales. Des accords régionaux permettant la libre circulation entre certains pays ont également été conclus, ce qui pose de nouveaux problèmes de mesure même pour les pays dotés de systèmes statistiques relativement développés.
2. Face à l'augmentation des flux migratoires internationaux – y compris les demandeurs d'asile et les réfugiés – et à l'évolution de leurs caractéristiques, la demande de données exactes et actuelles s'est faite plus forte. Un certain nombre d'initiatives préconisant une amélioration des données ont souligné la nécessité de recueillir et d'utiliser des statistiques sur les migrations afin d'élaborer des politiques migratoires fondées sur des éléments factuels et de faciliter l'intégration de la question des migrants dans la planification du développement national. De telles données sont également nécessaires pour estimer les populations et comprendre l'évolution démographique. Étant donné l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse de la fécondité dans la plupart des pays du globe, la migration est devenue un élément de plus en plus important de l'évolution démographique et sociale.
3. Des données actuelles de qualité sur la migration internationale sont nécessaires pour de nombreuses raisons. Elles sont de plus en plus liées à la croissance ou au déclin démographique, au développement économique et aux préoccupations environnementales. Les acteurs locaux, par exemple, ont besoin du décompte actualisé des usagers des services locaux (par exemple, logements, services sanitaires et sociaux, et établissements scolaires), tandis que les parties prenantes nationales peuvent être plus intéressées par le nombre, les caractéristiques et la répartition des migrants sur le territoire national, afin de pouvoir déterminer, par exemple, leurs effets sur l'évolution démographique et les marchés du travail nationaux. Étant donné que la mobilité internationale signifie des mouvements de personnes d'un pays à l'autre, il est nécessaire de partager les données y afférentes et de faire en sorte qu'elles soient comparables au fil du temps, faute de quoi il n'est pas possible d'estimer la taille des diasporas des différents pays ou de comparer la taille et les caractéristiques des populations de migrants et des flux migratoires internationaux. De même, sans ces données, il est également impossible de répondre aux exigences relatives aux données énoncées dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées

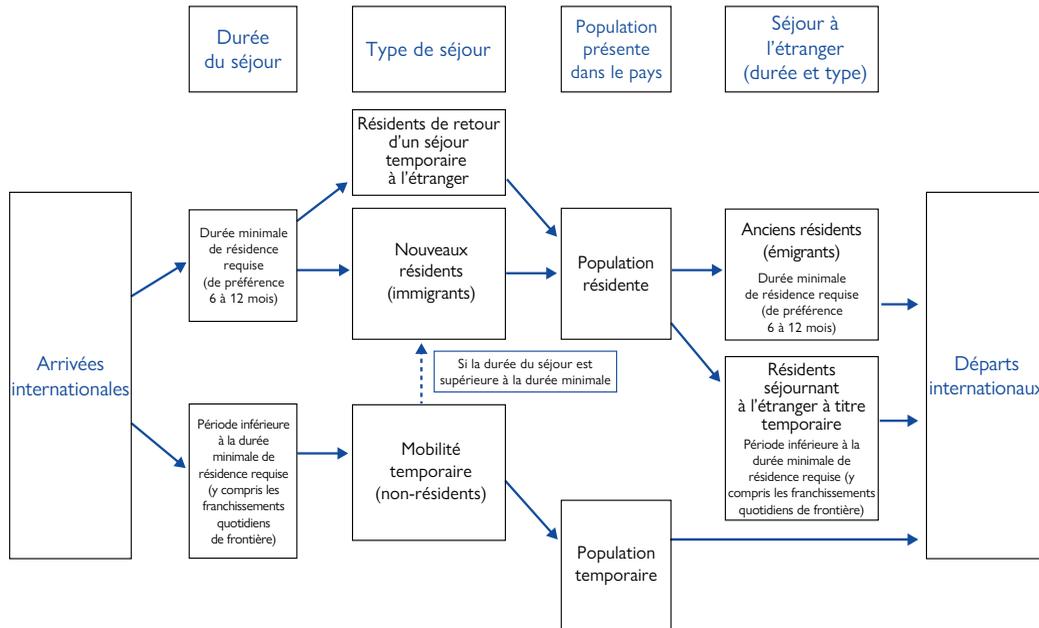
et régulières et les objectifs de développement durable des Nations Unies relatives aux données. Alors que de nombreux pays peinent à établir des statistiques sur les mouvements de population, il pourrait être utile de disposer d'un mécanisme de renforcement des capacités en matière d'établissement et d'amélioration des statistiques sur la migration.

Redéfinir la migration et la mobilité internationales

17. Cette partie présente le principal cadre conceptuel relatif à la mobilité et à la migration internationales. La mobilité internationale comprend tous les mouvements effectués par-delà les frontières internationales au cours d'une année donnée. La migration internationale est définie plus étroitement comme un changement de pays de résidence et comme un type de mobilité internationale. Ces flux sont essentiels pour comprendre l'évolution de la population résidente, qui est la principale population servant de repère dans pour l'établissement de comparaisons internationales. Dans le cadre conceptuel, les populations et la mobilité internationale correspondante sont divisées en deux groupes distincts : i) population résidente et migrations internationales, et ii) population (non résidente) temporaire et mobilité internationale temporaire. On entend par mobilité internationale temporaire l'ensemble des passages aux frontières internationales (événements), à l'exception de ceux qui sont liés à l'évolution de la population résidente.
18. La résidence est définie conformément aux *Principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements* (troisième révision, par. 2.50). Il est ainsi recommandé que les pays appliquent un seuil de 12 mois pour déterminer le lieu de résidence selon l'un des deux critères suivants :
 - a. Le lieu où la personne recensée a vécu de manière continue la plupart du temps au cours des 12 derniers mois (autrement dit, au moins 6 mois et un jour), sans compter les absences temporaires pendant des vacances ou des missions de travail, ou bien le lieu où cette personne a l'intention de vivre pendant au moins 6 mois et un jour;
 - b. Le lieu où la personne recensée a vécu de manière continue pendant au moins les 12 derniers mois, sans compter les absences temporaires pendant des vacances ou des missions de travail, ou bien le lieu où cette personne a l'intention de vivre pendant au moins 12 mois.
- ...
27. La figure 2 présente un cadre conceptuel reliant les arrivées internationales à la population présente, qui comprend toutes les personnes se trouvant dans le pays de la mesure à un moment donné, sans compter les résidents qui séjournent à l'étranger à titre temporaire. Le principal facteur permettant de faire la distinction entre les migrations internationales et les autres mouvements internationaux de population est la durée du séjour, dans le pays ou à l'étranger. La durée de séjour requise pour être considéré comme faisant partie de la population résidente devrait donc être le critère à retenir pour définir un migrant. Dans la pratique, cette durée devrait être fixée à 6 mois ou à 12 mois (voir paragraphe 18) afin que les flux migratoires coïncident avec l'évolution annuelle de la population résidente. La situation est la même en ce qui concerne les départs : les personnes doivent être absentes et séjournent dans un autre pays pendant une période suffisamment longue, en fonction de la durée de résidence minimale requise pour faire partie de la population résidente d'un autre pays. Les personnes qui ont séjourné à titre temporaire dans plus d'un pays, pendant une durée inférieure à la durée minimale requise, ne peuvent pas établir de nouvelle résidence et font donc toujours partie de la population résidente de leur pays d'origine. Le cadre conceptuel englobe les personnes qui ne sont jamais considérées comme membres de la population résidente, ainsi que les personnes qui séjournent

dans le pays pendant une période supérieure à la durée minimale et restent présentes dans le pays, et qui, de ce fait, font partie de la population résidente, et non plus de la population temporaire. Les personnes qui demeurent dans le pays au-delà de la durée minimale et qui ne sont pas titulaires d'un visa valide ou d'un autre document d'immigration devraient être considérées comme faisant partie de la population résidente.

Figure 2. Cadre conceptuel relatif au croisement des données sur la durée du séjour et la mobilité internationale



Références*

Al Jazeera

2020 Coronavirus: Travel restrictions, border shutdowns by country. 3 juin. Disponible à l'adresse www.aljazeera.com/news/2020/6/3/coronavirus-travel-restrictions-border-shutdowns-by-country.

Amuedo-Dorantes, C.

2014 The good and the bad in remittance flows. *IZA World of Labor*. Disponible à l'adresse <https://wol.iza.org/articles/good-and-bad-in-remittance-flows/long>.

Aron, J. et J. Muellbauer

2019 *The Economics of Mobile Money: harnessing the transformative power of technology to benefit the global poor*. Oxford Martin School, Université d'Oxford. Disponible à l'adresse www.oxfordmartin.ox.ac.uk/publications/mobile-money.

Banque mondiale

2016 *Migration and Remittances Factbook 2016*. Troisième édition. Washington, D.C. Disponible à l'adresse <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23743/9781464803192.pdf?sequence=3&isAllowed=y>.

2021a Déjouant les prévisions, les remises migratoires ont plutôt bien résisté à la crise de la COVID-19. 12 mai. Disponible à l'adresse www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/05/12/defying-predictions-remittance-flows-remain-strong-during-covid-19-crisis.

2021b *Remittance Prices Worldwide Quarterly*. N° 37. Washington, D.C. Disponible à l'adresse https://remittanceprices.worldbank.org/sites/default/files/rpw_main_report_and_annex_q121_final.pdf.

s.d. Migration and Remittances Data (updated as of May 2021). Disponible à l'adresse www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data (page consultée le 3 juin 2021).

Benton, M., J. Batalova, S. Davidoff-Gore et T. Schmidt

2021 *COVID-19 and the State of Global Mobility in 2020*. Migration Policy Institute Europe, Bruxelles. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/research/covid-19-state-global-mobility-2020.

Brookings Institution et Université de Berne

2010 *Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays* (Comité permanent interorganisations). Brookings Institution, Washington, D.C. Disponible à l'adresse www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/durablesolutionsfrench-final.pdf.

Commission de statistique des Nations Unies

2021 *Rapport sur les travaux de la cinquante-deuxième session (1^{er}-3 et 5 mars 2021)*. New York. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/statcom/52nd-session/documents/2021-30-FinalReport-F.pdf>.

* Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de la rédaction du Rapport.

de Beer, J., J. Raymer, R. van der Erf et L. van Wissen

- 2010 Overcoming the problems of inconsistent international migration data: A new method applied to flows in Europe. *European Journal of Population*, vol. 26, n° 4, pp. 459-481.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA)

- 1998 *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales. Première révision*. New York. Disponible à l'adresse https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesm/seriesm_58rev1f.pdf.
- 2008 *International Migrant Stock: The 2008 Revision*. New York. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/index.asp.
- 2015 *World Population Prospects: The 2015 Revision*. New York. Disponible à l'adresse https://population.un.org/wpp/publications/files/key_findings_wpp_2015.pdf.
- 2021a *International Migrant Stock 2020*. New York. Disponible à l'adresse www.un.org/development/desa/pd/fr/content/international-migrant-stock.
- 2021b *International Migrant Stock 2020 Documentation*. New York. Disponible à l'adresse www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/undesa_pd_2020_international_migrant_stock_documentation.pdf.
- 2021c *International Migration 2020 Highlights*. New York. Disponible à l'adresse www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/undesa_pd_2020_international_migration_highlights.pdf.

Dinarte, L., D. Jaume, E. Medina-Cortina et H. Winkler

- 2021 *Neither by Land nor by Sea: The Rise of Electronic Remittances during COVID-19*. Development Policy Centre, Australian National University, Canberra. Disponible à l'adresse <https://devpolicy.org/Events/2021/Not-by-land-nor-by-sea-the-rise-of-formal-remittances-during-COVID-19-Dinarte-13Apr/full-paper-updated13Apr.pdf>.

Division de statistique des Nations Unies

- 2021 *United Nations Expert Group on Migration Statistics, Task Force 2: Task force on Key Concepts and Definitions related to International Migration*. New York. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/migration-expert-group/task-forces/taskforce-2>.

Eurostat

- 2020 Personal Remittances Statistics. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Personal_remittances_statistics (page consultée le 2 juin 2021).

Fertig, M. et C.M. Schmidt

- 2001 First- and Second-Generation Migrants in Germany – What Do We Know and What Do People Think? *IZA Discussion Papers*, n° 286, pp. 1-48. Disponible à l'adresse www.iza.org/publications/dp/286/first-and-second-generation-migrants-in-germany-what-do-we-know-and-what-do-people-think.

Fonds monétaire international (FMI)

- 2020 Soutenir les migrants et les envois de fonds pendant que la COVID-19 fait rage. *Blog du FMI*, 11 septembre. Disponible à l'adresse www.imf.org/fr/News/Articles/2020/09/14/blog-supporting-migrants-and-remittances-as-covid19-rages-on.

Gallagher, A. et M. McAuliffe

- 2016 South-East Asia and Australia. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base* (dir. publ. : M. McAuliffe et F. Laczko). OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/fr/books/migrant-smuggling-data-and-research-global-review-emerging-evidence-base>.

Ghosh, B.

- 2006 *Migrants' Remittances and Development: Myths, Rhetoric and Realities*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/fr/books/migrants-remittances-and-development-myths-rhetoric-and-realities> (page consultée le 2 juin 2021).

Groupe d'experts sur les statistiques des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (EGRIS)

- 2018 Technical Report on Statistics of Internally Displaced Persons. Disponible à l'adresse <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-manuals-and-guidelines/-/ks-gq-18-003>.
- 2020 International Recommendations on Internally Displaced Persons Statistics (IRIS). Disponible à l'adresse <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-manuals-and-guidelines/-/ks-gq-20-005>.

Hale, T., S. Webster, A. Petherick, T. Phillips et B. Kira

- 2021 *Oxford COVID-19 Government Response Tracker Dataset*, Blavatnik School of Government, Oxford (page consultée le 3 juin 2021). Disponible à l'adresse <https://covidtracker.bsg.ox.ac.uk/>.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- 2011 *Tendances mondiales 2010*. Genève. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/fr/statistics/unhcrstats/4ea6801a9/tendances-mondiales-2010-refugies-demandeurs-dasile-rapatries-personnes.html.
- 2021a *Global Trends: Forced Displacement in 2020*. Genève. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/flagship-reports/globaltrends/.
- 2021b *UNHCR Projected Global Resettlement Needs*. Genève. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/protection/resettlement/5ef34bfb7/projected-global-resettlement-needs-2021-pdf.html.
- s.d.a Population Statistics. Disponible à l'adresse http://popstats.unhcr.org/en/persons_of_concern (page consultée le 23 juin 2021).
- s.d.b Resettlement. Disponible à l'adresse <http://popstats.unhcr.org/en/resettlement> (page consultée le 3 mai 2021).

Johns Hopkins Coronavirus Resource Centre (CRC)

- 2021 COVID-19 Dashboard. Disponible à l'adresse <https://coronavirus.jhu.edu/map.html>.

Koser, K.

- 2010 Dimensions and dynamics of irregular migration. *Population, Space and Place*, vol. 16, n° 3, pp. 181-193. Disponible à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/psp.587>.

Kyaw, N.N.

- 2017 Unpacking the presumed statelessness of Rohingyas. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol. 15, n° 3, pp. 269-286.

- McAuliffe, M.
2020 Immobility as the ultimate “migration disrupter”. Série Migration Research de l’OIM, n° 64. 7 août. Disponible à l’adresse <https://publications.iom.int/fr/node/2436>.
- McAuliffe, M., A. Kitimbo, A.M. Goossens et A.K.M. Ahsan Ullah
2017 Comprendre les voyages de migration du point de vue des migrants. In : Rapport *État de la migration dans le monde 2018* (dir. publ. : M. McAuliffe et M. Ruhs). OIM, Genève. Disponible à l’adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2018_fr.pdf.
- McAuliffe, M. et A.M. Goossens
2018 Regulating international migration in an era of increasing interconnectedness. In : *Handbook of Migration and Globalisation* (dir. publ. : A. Triandafyllidou). Edward Elgar Publishing, Cheltenham, p. 86-104.
- McAuliffe, M. et K. Koser
2017 Introduction. In : *A Long Way to Go: Irregular Migration Patterns, Processes, Drivers and Decision-making* (dir. publ. : M. McAuliffe et K. Koser). ANU Press, Canberra.
- Neto, F.
1995 Predictors of satisfaction with life among second generation migrants. *Social Indicators Research*, vol. 35, pp. 93-116.
- Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)
2019 *Rapport mondial sur le déplacement interne 2019*. Genève. Disponible à l’adresse www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/french.html.
2020 *Rapport mondial sur le déplacement interne 2020*. Genève. Disponible à l’adresse www.internal-displacement.org/global-report/grid2020/french.html.
2021 *Rapport mondial sur le déplacement interne 2021*. Genève. Disponible à l’adresse www.internal-displacement.org/global-report/grid2021/french.html.
s.d. Global Internal Displacement Database Disponible à l’adresse www.internal-displacement.org/database (page consultée le 3 juin 2021).
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
s.d.a Base de données sur les migrations internationales. Disponible à l’adresse <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=d691acb9-f05d-416f-bc67-11b21bfd6eab&themetreeid=2> (page consultée le 2 septembre 2019).
s.d.b Taux d’emploi des allochtones. Disponible à l’adresse <https://data.oecd.org/fr/migration/taux-d-emploi-des-allochtones.htm> (page consultée le 2 septembre 2019).
s.d.c APD nette. Disponible à l’adresse <https://data.oecd.org/fr/oda/apd-nette.htm> (page consultée le 3 septembre 2019).
- Organisation de l’aviation civile internationale (OACI)
2021 *Effects of Novel Coronavirus (COVID-19) on Civil Aviation: Economic Impact Analysis*. OACI, Montréal. Disponible à l’adresse www.icao.int/sustainability/Documents/Covid-19/ICAO_coronavirus_Econ_Impact.pdf.

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2018 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers – Results and Methodology*. Deuxième édition. Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_652001.pdf.
- 2021 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers – Results and Methodology*. Troisième édition. Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_808935.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2020a Rapport *État de la migration dans le monde 2020* (interactif). Genève. Disponible à l'adresse <https://worldmigrationreport.iom.int/fr>.
- 2020b Global Mobility Restrictions Update. Disponible à l'adresse https://migration.iom.int/system/tdf/reports/DTM-Covid19%20Global%20Overview%20Output%2019.03.2020%20_0.pdf?file=1&type=node&id=7977.
- 2020c *COVID-19 Impact on Stranded Migrants*. COVID-19 Response, Return Task Force. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/documents/issue_brief_return_task_force.pdf.
- 2020d *Return and Reintegration Quarterly Bulletin – 2020 Q1*. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/our_work/DMM/AVRR/2020q1-returnandreintegrationquarterlybulletin.pdf.
- 2020e *Return and Reintegration Quarterly Bulletin – 2020 Q2*. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/our_work/DMM/AVRR/2020q2-returnandreintegrationquarterlybulletin.pdf.
- 2020f *Return and Reintegration Quarterly Bulletin – 2020 Q3*. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/our_work/DMM/AVRR/2020q3-returnandreintegrationquarterlybulletin.pdf.
- 2020g *COVID-19 – Aperçu analytique n° 16 : Rapatriements de fonds*. 17 avril. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/documents/apercu_analytique_covid-1916_rapatriements_de_fonds_0.pdf.
- 2020h *COVID-19 Analytical Snapshot #53: International Remittances UPDATE*. 26 août. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/documents/covid-19_analytical_snapshot_53_-_international_remittances_update.pdf.
- 2020i *COVID-19 Analytical Snapshot #55: Emerging Remittance Patterns*. 15 octobre. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/documents/covid-19_analytical_snapshot_55_-_emerging_remittance_patterns_0.pdf.
- 2020j IOM Resettlement. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/system/files/pdf/resettlement-booklet-2020.pdf>.

- 2021a Travel Restrictions Matrix. Disponible à l'adresse <https://migration.iom.int/sites/all/themes/fmp/pages/heatmap/matrix.php>.
- 2021b *COVID-19 Analytical Snapshot #66: International Remittances UPDATE*. 25 janvier. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/documents/covid-19_analytical_snapshot_66_international_remittances_update.pdf.
- s.d. Derniers chiffres mondiaux – Projet sur les migrants portés disparus : suivi des décès le long des routes migratoires. Disponible à l'adresse <https://missingmigrants.iom.int/fr> (page consultée le 20 septembre 2021).

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

- 2020 Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point presse sur la COVID-19. 11 mars. Disponible à l'adresse www.who.int/fr/director-general/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-covid-19---11-march-2020.

Poulain, M. et N. Perrin

- 2001 *Is the Measurement of International Migration Flows Improving in Europe*. Document de travail n° 12. Réunion de travail CEE-EUROSTAT sur les statistiques des migrations, organisée en coopération avec la Division de statistique des Nations Unies. Commission de statistique des Nations Unies et Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (Eurostat). Genève, 21-23 mai. Disponible à l'adresse <https://unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/2001/05/migration/12.e.pdf>.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

- 2009 *Rapport mondial sur le développement humain 2009*. New York. Disponible à l'adresse http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr_complete.pdf.

Ratha, D., S. De, E.J. Kim, S. Plaza, G. Seshan et N.D. Yameogo

- 2020a *Migration and Development Brief 32: COVID-19 Crisis Through a Migration Lens*. KNOMAD, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-32-covid-19-crisis-through-migration-lens.
- 2020b *Migration and Development Brief 33: Phase II: COVID-19 Crisis Through a Migration Lens*. KNOMAD, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-33.

Ratha, D., E.J. Kim, S. Plaza et G. Seshan

- 2021 *Migration and Development Brief 34: Resilience: COVID-19 Crisis Through a Migration Lens*. KNOMAD, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-34.

Skeldon, R.

- 2018 International migration, internal migration, mobility and urbanization: Towards more integrated approaches. Série Migration Research, n° 53. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/mrs_53.pdf.

Toh, A.

2020 Big data could undermine the COVID-19 response. *Wired*, 12 avril. Disponible à l'adresse www.wired.com/story/big-data-could-undermine-the-covid-19-response/.

Triandafyllidou, A. (dir. publ.)

2018 *Handbook of Migration and Globalization*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham.

Zuboff, S.

2021 The pandemic all but killed privacy. It's not too late to bring it back. Interview du professeur Soshanna Zuboff pour le podcast *Marketplace* «Make me smart», épisode 420, 27 avril. Disponible à l'adresse www.marketplace.org/shows/make-me-smart-with-kai-and-molly/the-pandemic-all-but-killed-privacy-its-not-too-late-to-bring-it-back/.